

# Corruption : la collision Boubou Cissé et Mamadou Sinsy Coulibaly devant le Procureur spécial

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 20 JUILLET 2020

# 649

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Mission de la CEDEAO Entres bricolages et injure des Maliens



CEDEAO / M5-RFP : Echec des négociations !



Résolution de la crise malienne : La mission putschiste de la CEDEAO au Mali



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Mission de la CEDEAO : entres bricolages et injure des Maliens	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Billet : Au nom du père et du fils	<b>P.11</b>
	Gabon : La société civile dénonce des dispositions liberticides du nouveau Code pénal	<b>P.11</b>
	FORSAT : Qui a donné l'Ordre ?	<b>P.12</b>
	Radiation de recrues du contingent 2019 des centres de Formation Commune de Base :	
	Des motifs de fausses identités, prise de drogue, grossesses...	<b>P.12</b>
	Crise sociopolitique : La Cédéao reste dans l'impasse au Mali	<b>P.13</b>
	Bradage du domaine foncier de l'Etat : Le Parc des hôtes vendu à un particulier	<b>P.13</b>
	Le Syndicat National des Pharmaciens du Mali condamne l'attaque meurtrière contre l'officine de pharmacie Mariam Hady Belco	<b>P.14</b>
	Communiqué du commissariat de police du 9ème arrondissement de bamako relatif au braquage de la pharmacie Mariam Hady Belco	<b>P.14</b>
	Communiqué Conjoint des Syndicats de la Magistrature SAM SYLIMA	<b>P.14</b>
	L'URD demande à IBK de faire la lumière sur les rumeurs d'une possible détention de Soumaïla Cissé à Sébénikoro : Communiqué de l'URD suite à la parution du journal « Le SPHINX » du vendredi 17 juillet 2020	<b>P.15</b>
<b>Actualité</b>	ITIE Mali : Où vont les recettes minières ?	<b>P.17</b>
	IBK et la justice malienne : Les membres élus du Conseil supérieur de la magistrature du Mali déplorent les propos et la démarche solitaire du Président IBK	<b>P.18</b>
	Corruption : la collision Boubou Cissé et Mamadou Sinsy Coulibaly devant le Procureur spécial	<b>P.19</b>
<b>Politique</b>	CEDEAO / M5-RFP : Echec des négociations !	<b>P.20</b>
	Crise sociopolitique : Le CSM fustige le Président IBK	<b>P.21</b>
	FORSAT : L'ONU aussi demande des enquêtes	<b>P.23</b>
	Crise malienne : échange COCEM - mission de la CEDEAO	<b>P.25</b>
	Mali : Le nœud de la contradiction	<b>P.26</b>
	Lettre ouverte à Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali : Appel des intellectuels maliens	<b>P.27</b>
	Note du M5_RFP pour la mission de médiation de la CEDEAO sur la sortie de crise au Mali	<b>P.29</b>
	Dr Bréma Ely Dicko, sur les manifestations : « C'est important de manifester, mais il ne faudrait pas non plus gêner les autres »	<b>P.30</b>
	Résolution de la crise malienne : La mission putschiste de la CEDEAO au Mali	<b>P.31</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Yirmadio : La belle-mère fait faux bond à trois jours du mariage de sa fille, son oncle la remplace par sa cadette depuis Abidjan	<b>P.33</b>
<b>International</b>	Troisième mandat de Macky Sall : "Ce serait une faute politique", Mamadou Lamine Diallo	<b>P.34</b>
	Attaques contre Alpha Condé à Siguiri : Le patriarche de la ville sort de ses gonds et clarifie les choses	<b>P.34</b>
<b>Sport</b>	Cheick Kanté, président de la ligue de football de Kayes : "La résolution de la crise est entre les mains du président de la Fémafoot"	<b>P.35</b>
	Real Madrid-Villarreal 2-1: Le Real champion d'Espagne !	<b>P.36</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte





## Mission de la CEDEAO : Entres bricolages et injure des Maliens

**L**a CEDEAO, cela est bien connu s'apparente plus à un Groupement d'Intérêt Politique (GIP) de Chefs d'Etat en exercice qu'à un outil de développement communautaire au service des peuples. Mais la mission qu'elle vient de boucler au Mali restera longtemps dans ses annales et surtout dans la mémoire collective des Maliens qui ont été insultés, déconsidérés et blessés dans leur

amour-propre.

Comment en effet interpréter autrement la décision de la mission de la CEDEAO de réduire à néant la portée d'un arrêt définitif rendu par une juridiction suprême dont les décisions, selon la constitution du Mali «...ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles et à toutes

les personnes physiques et morales ». En plus, ce n'est même pas une autorité juridictionnelle supérieure qui a été sollicitée pour les besoins de la cause mais une simple délégation composée d'un ancien Chef d'Etat, d'un ministre et de deux hauts fonctionnaires internationaux. La Cour constitutionnelle du Mali a sans doute fauté mais en l'occurrence le remède s'avère pire que le mal. Comment se fait-il que la mission n'ait pas réalisé qu'il existe une solution plus conforme à la Loi et plus facile à mettre en œuvre : la dissolution de l'Assemblée nationale. Mais, sans doute d'ordre d'IBK, la mission s'est refusée à explorer cette voie légale et pratique.

La question est dès lors de savoir si les magistrats maliens en général et les deux syndicats de la magistrature accepteront une telle gifle.



Surtout qu'après leur séance d'écoute, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) ont publié un communiqué libellé comme suit « **Une délégation conjointe SAM-SYLIMA a été reçue par la délégation de la CEDEAO à sa demande. L'ordre du jour a porté sur la contribution des syndicats des magistrats pour une sortie de crise en général et les propositions de remise en place de la cour Constitutionnelle en particulier. Les différentes propositions faites par les experts en droit constitutionnel de la CEDEAO ont été systématiquement et l'unanimité rejetées par les magistrats car non conformes au droit mais aussi en total désaccord avec la réalité au Mali** ».

Une telle prise de position des magistrats, qui paraît anodine ruine en fait tout l'édifice de sortie de crise bricolée par la mission de la CEDEAO qui misait tout sur les décisions de « la Cour constitutionnelle reconstituée. En effet selon la mission : **« En ce qui concerne la reconstitution de la Cour constitutionnelle, la mission recommande, en attendant le règlement des différends sur les élections législatives, que la Présidence de la République et le Conseil Supérieur de la Magistrature nomment chacun trois (3) membres de la Cour Constitutionnelle. Les nominations relevant du Président de**

**la République se feront sur une base consensuelle, en associant toutes les parties prenantes, en conformité avec l'article 91 de la Constitution de la République du Mali de 1992. Les six (6) membres de la Cour nommés satisfont ainsi l'exigence du quorum. La Cour ainsi reconstituée devra délibérer et réexaminer les résultats des élections législatives concernant les trente et un (31) députés en question ».**

Mais voilà que les magistrats rejettent ce montage grotesque et ôte ainsi tout espoir à la « Cour reconstituée » de réunir le quorum des 5 membres requis pour valablement délibérer. La cour sera dans l'impossibilité totale de réexaminer quelque résultat que ce soit de l'élection législative de 2020. Pire, n'importe quel candidat recalé pourrait attaquer les résultats avec de chances réelles d'être entendues car la composition de cette « cour reconstituée » est contraire à la Constitution. En effet, avec un, voire 4 conseillers en fonction empêchés, la Cour peut continuer à fonctionner normalement. Mais, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'empêchement mais de non-désignation par voie d'obstruction volontaire par une autorité non reconnue par le droit positif malien, qui ôte à la Cour toute légitimité et toute capacité de délibérer.

L'autre question est de savoir comment la CE-

DEAO et les autorités maliennes comptent s'y prendre pour mettre un terme aux mandats de députés dont l'élection a été définitivement entérinée par la plus haute juridiction électorale du pays. Faudrait-il les démissionner d'office ? Les obliger à démissionner ? Les corrompre comme s'y était essayé le président de la République avec les députés dit « spoliés » ? Les vider manu militari de l'Assemblée nationale ? Nul ne sait comment le pouvoir compte s'y prendre mais la ficelle paraît vraiment trop grosse.

Par ailleurs on peut légitimement se demander qui, légalement et en vertu de quel texte pourrait présider cette Cour constitutionnelle reconstituée ? Les textes, en effet, ne prévoient plus, nulle part, que la Cour sera présidée par le doyen d'âge comme le suggère la mission de la CEDEAO. Qui prévoit aussi d'inventer, ex nihilo, une présidence temporaire, en attendant que la Cour ne soit en nombre fixé par la Constitution pour élire son président définitif. La mission de la CEDEAO, avec ses « experts en Droit Constitutionnel » s'est complu à insulter les maliens, à considérer que leur Constitution n'est qu'un chiffon de papier et qu'ils ne sont pas assez formés ou intelligents pour voir, dénoncer puis déjouer leur expertise juridique douteuse.

C'est peut-être pour cette raison qu'ils se sont crus autorisés à manquer ouvertement de res-





peut au Président de la République, à l'humilier même en lui ôtant publiquement et officiellement le pouvoir de choisir en son âme et conscience trois (3) juges. La mission de la CEDEAO impose que « Les nominations relevant du Président de la République se feront sur une base consensuelle, en associant toutes les parties prenantes ». Ibrahim Bou-bacar Keita, coincé et affaibli, peut accepter de se faire humilier. Mais le Président de la République du Mali ne doit pas infliger une humiliation collective aux maliens ou accepter une injure proférée à l'endroit de tous les maliens à travers l'institution présidentielle.

Il est à cet égard symptomatique que l'Association malienne de droit constitutionnel n'ait pas été consultée par la mission de la CEDEAO. Sur un autre registre, « **La Mission rappelle également l'importance et la nécessité du respect des Institutions de la République notamment les voies constitutionnelles pour l'accession au pouvoir et ce, conformément au Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO. Aucune forme de changement non constitutionnel d'accession au pouvoir ne sera acceptée par la CEDEAO** ».

Ce faisant, elle feint d'ignorer qu'aucune des 8 institutions républicaines prévues par la Constitution du Mali ne fonctionne aujourd'hui. En effet, les mandats du Haut Conseil des Collectivités et du Conseil Economique et Social ont expiré depuis bien longtemps, la Cour Suprême n'a pas de président depuis bientôt 2 ans, l'Assemblée nationale est frappée d'une crise incurable de légitimité voire de légalité qui, ipso facto se transmet à la Haute Cour de justice qui en est une émanation, le gouver-

nement est démissionnaire depuis 40 jours, la Cour constitutionnelle est dissoute et enfin le président de la République est très fortement contesté dans la rue et sa démission réclamée.

La mission feint également d'ignorer, mais peut-être ignore-t-elle vraiment que c'est elle qui met l'organisation dans une situation dé-

licate et inconfortable avec ses violations réitérées de la Constitution du Mali alors que le M5-RFP ne cesse de réaffirmer et de prouver son attachement à la Constitution.

Au total, cette mission de la CEDEAO au Mali ressemble plus à une histoire de pieds nicelés que de médiation avec la moindre chance de réussite.

Selon le constitutionnaliste Bréhima Fomba « **Cette Cour constitutionnelle « partiellement reconstituée » au mépris de la Constitution après avoir été inconstitutionnellement dissoute par le Président IBK, aura pour mission inconstitutionnelle défiant tous les principes d'indépendance de la justice, de valider inconstitutionnellement un arrêt préfabriqué déjà délibéré et rédigé par IBK et son syndicat de chefs d'Etats. Le tour sera ainsi joué** ».

La faute à qui ? aux médiateurs qu'il faudrait alors changer ou aux missions qui leur ont été assignées : sauver le soldat IBK.

■ Karamoko B. KETA



## RFI Afrique



Au Mali, la mission de la Cédéao vient de terminer sa conférence de presse, à Bamako en présence notamment de Goodluck Jonathan, chef de délégation, et du président de la Commission de la Cédéao. Ils se sont exprimés à propos de leur médiation entre le Mouvement du 5 juin conduit par l'imam Mahmoud Dicko et le président Ibrahim Boubacar Keïta dont le M5 demande la démission.



Un exercice original pour le président Macky Sall qui propose aux internautes de lui poser des questions, via les réseaux sociaux, sur son programme de résilience économique et sociale mis en place pour lutter contre les effets de la pandémie de coronavirus, et sur son plan de relance de l'économie. Une initiative qui suscite... toutes sortes de commentaires.



Angela Merkel, Emmanuel Macron et Giuseppe Conte ont signé ce samedi 18 juillet une déclaration commune dans laquelle ils appellent les puissances étrangères à « respecter l'embargo sur les armes » en Libye et à « cesser leurs interférences ». Les trois dirigeants brandissent la menace de sanctions en cas de violation de l'embargo.



La nouvelle Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, nommée jeudi n'a pas attendu longtemps pour former son gouvernement. Première femme à occuper cette fonction, elle a fait la part belle aux femmes dans son équipe, dont la principale mission sera de relancer l'économie du pays très fragilisée par la pandémie de coronavirus.



## Seydou Oumar Traoré



La cedeao nous a vraiment mis en retard inutilement avec ces propositions inflammables.

## Étoile-Mali



IBK veut encore violé la constitution mais le conseil Supérieur de la magistrature refuse même de le rencontrer.

## Orange Football Club



Idole de toute une génération au Mali des années 60, Salif Keïta fut l'un des premiers joueurs africains à s'imposer de son vivant, comme étant une légende reconnue à travers le Monde  
Retour sur l'incroyable parcours du premier Ballon d'or africain de l'histoire

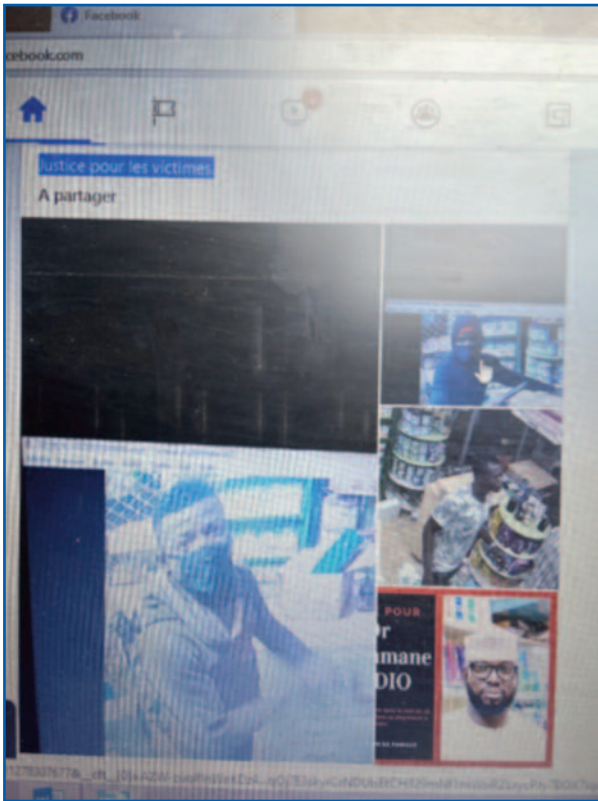


## Lassa Traore



Il est demandé à toutes personnes reconnaissant ces visages de contacter la police. Ce sont les assassins du Dr Kodio et le taximan Alassane.  
Justice pour les victimes.





**Mahamoud Touré**

Les propositions de la mission de la CEDEAO sont politiquement inacceptables et constitutionnellement inopérantes.



**Mouhamadou Sidibé**

IBK a pleuré la tuerie de Charlie-Hebdo et fait tuer des civils au Mali, son propre peuple. Quelle honte !!



**Mali Actu**



Un rafistolage de solutions à la crise actuelle ne fera donc qu'enfoncer plus profondément le Mali dans l'abîme dans lequel il se trouve déjà et compliquer davantage la recherche d'une solution rationnelle acceptable par l'immense majorité du Peuple malien.



**Fayida Oumou Maiga**

Il ne faut pas que nos objectifs nous éloignent des personnes qui nous aiment.

**Bintou Bah**

M5 Il faut bien organisé cette fois si il ne faut pas que jouguou ka yelai aw na deh





**Kaou Abdramane Diallo**



#Dialogue de Sourds

Ils sont venus , nous ont écoutés mais MANIFESTEMENT, nos chers amis de ECOWAS n'ont absolument rien compris de ce qui se passe actuellement dans notre pays...et bizarrement je sens une pointe de déni et de menace dans leur communiqué final !

Mais bon, les avis de voisins ça compte jusqu'à un certain point, mais ne sont pas la boussole pour déterminer nos destins.

#Ni an tila ra kuma min n'a, an be bin gnongon m'a CEDEAO. Inshallah



**Assiatou Cisse**



EST-CE QUE VOUS LE SAVIEZ?

- ° Superficie de l'Afrique = 30.37 million km2
- ° Superficie de la Chine = 9.6 million km2
- ° Superficie des USA = 9.8 million km2
- ° Superficie de l'Europe = 10.18 million km2
- L'Afrique est plus grande que L'Europe toute entière, la Chine et les États-Unis d'Amérique réunis.
- Mais sur la plupart des cartes du monde dans les livres, l'Afrique est représentée en dimension réduite, et cela, pour créer l'effet visuel d'une petite Afrique.

Manipulation, lavage de cerveau.

- l'Afrique, c'est 60% de terre arable;
- l'Afrique, c'est 90% de réserve de matière première;
- l'Afrique, c'est 40% de réserve d'Or;
- l'Afrique, 33% de réserve de Diamant;

- l'Afrique, c'est du manganèse, c'est du fer, c'est du bois.  
- l'Afrique, c'est trois fois la superficie de la chine, trois fois la superficie de l'Europe, trois fois la superficie des États unis d'Amérique.

- l'Afrique, c'est trente million et demi de Km<sup>2</sup> (30 415 875 km<sup>2</sup>);  
- l'Afrique, c'est 1,3 milliard d'habitants (la Chine c'est 1,4 milliard d'habitants sur 9,6 million de Km<sup>2</sup>).

Et on nous chante à la longueur de la journée que l'Afrique est surpeuplée, il faut réduire sa population! En passant, une population très jeune d'ailleurs avec une moyenne d'âge de 19 ans, si je ne m'abuse.

- l' Afrique, c'est la diversité culturelle, (danse, musique, architecture, sculpture, etc.).

- l' Afrique c'est 30 000 recettes médicinales.

● L' AFRIQUE REPRÉSENTE L' AVENIR DE L'HUMANITÉ (D'ici 2050, l'Afrique seule sera capable de nourrir 9 milliards de bouches).

Avec des dirigeants qui ne sont pas au service des multinationales, L'ESPOIR EST CERTAIN POUR TOUT LE MONDE AVEC L' AFRIQUE, sinon on va tous nous noyer.

OR LA RAISON TRIOMPHE TOUJOURS SUR TOUTE FOLIE HUMAINE!  
BONNE MÉDITATION!

#Unissons\_nos\_forces



**M. Nouhoum Togo - Officiel**



La venue de la CEDEAO a été la pause qui nous a fait comprendre que seuls les MALIENS régleront leur crise.

La CEDEAO transforme la crise Malienne en crise électorale Dom-  
mage



## Baba Boubacar Keita

Avant j'avais peur mais maintenant j'ai honte .



## Sekou Kassé

Après l'échec cuisant de la médiation sous-régio-  
nale, nos autorités tentent de se retourner vers  
celle de l'Arabie Saoudite !



## mountagatall

Un fake news sur une prétendue exclusion d'un  
membre du M5-RFP circule sur les réseaux avec  
mon nom. ARCHI-FAUX !



Le document intitulé "CHARTRE DE TRANSITION POLITIQUE QUE LE  
M5-RFP PROPOSE POUR LA RECONSTRUCTION DU MALI" diffusé sur  
les réseaux sociaux n'émane pas du M5-RFP, ne lui a jamais été sou-  
mis et par conséquent ne l'engage pas.

Une structure dite "Commission politique du cadre de réflexion stra-  
tégique pour le changement "CRSC" le revendique sans d'ailleurs  
dire qu'elle engage le M5-RFP.

Le M5-RFP se compose de plusieurs centaines d'associations, de  
plateformes, de partis politiques... dont les activités et déclarations  
autonomes n'engagent pas le Mouvement.

 **SAER  
EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES**

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest



## Billet : Au nom du père et du fils



Le peuple malien vit des moments très pénibles, obligé qu'il est de se déchirer une fois de plus au sud, après les tragédies du nord, puis du centre. Le président de la république qui avait suscité beaucoup d'espoir en 2013 pour recoller le territoire, assainir la gestion des ressources publiques et recoudre le tissu social se trouve malheureusement au cœur de toutes les controverses. Sa dernière intervention dans la désignation du président de l'Assemblée nationale contre la décision de son propre parti politique, a donné lieu à toutes les supputations pour justifier sa volonté de préparer sa succession à la tête du pays, en prenant les dispositions juridiques et constitutionnelles pour soutenir son choix qui, pour certains ne serait plus qu'un secret de polichinelle.

La relation a été vite faite avec la décision de la Cour constitutionnelle qui a purement et simplement « corrigé » les résultats du second tour des élections législatives dans de nombreuses circonscriptions, y compris celle dont viendra le candidat pressenti par le président de la république pour diriger l'Assemblée nationale. En plus des protestations des candidats ainsi recalés et de leur parti, le président du Haut conseil islamique saisi par les mécontents a soutenu mordicus que les décisions de la Cour constitutionnelle sont bien susceptibles de recours car n'étant pas la parole de dieu ! Et personne ne lui a encore porté la contradiction ! Les frustrations longtemps contenues des uns et des autres face aux agissements de certains caciques du régime ont fait le reste en alimentant la rue pour mettre le pays dans la situation que tout le monde vit en ce moment.

La Cour constitutionnelle a-t-elle pris sa décision au nom du peuple malien ou a-t-elle agi au nom du père et du fils ? Vu le séisme provoqué ces derniers jours qui menace à terme la stabilité dans la sous-région, la Cedeao a jugé nécessaire d'envoyer au Mali une mission pour s'assurer que le saint esprit est dans le coup.

**Mahamadou Camara**  
Email : mahacam55mc@gmail.com



## Gabon : La société civile dénonce des dispositions liberticides du nouveau Code pénal



Le nouveau Code pénal est jugé trop répressif. Promulgué par le chef de l'État le 30 juin dernier, la société civile fait pression sur la Cour constitutionnelle qui doit statuer en dernier ressort sur le texte.

Le nouveau Code pénal est jugé trop répressif. Promulgué par le chef de l'État le 30 juin dernier, la société civile fait pression sur la Cour constitutionnelle qui doit statuer en dernier ressort sur le texte. Wikimedia

Si la révision du Code pénal a défrayé la chronique à cause de la dépenalisation de l'homosexualité, aujourd'hui, ce sont d'autres dispositions du même code qui inquiètent la société civile et les hommes d'église au Gabon. Ce samedi 18 juillet, plusieurs pasteurs ainsi que des leaders syndicaux et d'associations se sont retrouvés dans une église pour amorcer une protestation pacifique contre ce code qu'ils trouvent trop répressif.

### De notre correspondant à Libreville, Yves-Laurent Goma

« C'est une loi discriminatoire ! Elle a été votée pour museler les gens que l'on ne veut pas entendre parler. » Le pasteur Georges Bruno Nguoussi de l'église Nazareth a coordonné la rencontre de protestation de la société civile contre le nouveau Code pénal. Son collègue Aimé Koumba de l'église Parole vivante résume les dispositions qui inquiètent.

« C'est un prédicateur. Il ne pouvait que critiquer ouvertement l'action du gouvernement, sous peine d'avoir trois millions de franc CFA d'amende ou des peines de prison. Si vous tenez un discours contradictoire à celui de l'État, vous pouvez aller en prison. Ce ramassis de code interdit pratiquement tout. Plus de marches, on ne peut plus dénoncer le fait que quelqu'un ait une nationalité douteuse, lorsqu'il se réclame de nationalité gabonaise...Vraiment, tout passe du simple à l'interdit. »

### Un code inique selon la société civile

Connu pour ses prises de positions tranchées, Georges Mpaga, président du Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance, dénonce une loi liberticide: « Vraiment, c'est une dérive ! Nous rejetons systématiquement ce Code pénal ! C'est un code pénal inique, inconstitutionnel et liberticide ! »

Le code contesté a été promulgué par le chef de l'État le 30 juin dernier. La société civile fait pression sur la Cour constitutionnelle qui doit statuer en dernier ressort sur le texte.

## FORSAT : Qui a donné l'Ordre ?



Dans une lettre frappée « confidentielle » du mardi 14 juillet 2020, adressée au ministre de la Sécurité et de la protection civile (qui n'existe pas depuis la démission du gouvernement, le 11 juin dernier), le Premier ministre, Dr Boubou Cissé demande des éclaircissements sur les circonstances de l'intervention musclée des éléments de la FORSAT (Forces Spéciales antiterroristes), le vendredi 10 juillet 2020, et la réprimande des manifestants ayant causé 11 morts et plus d'une centaine de blessés.

En effet, ils sont nombreux les Maliens à s'interroger sur le déploiement des éléments de la FORSAT, cette force d'élite créée en 2016, spécialisée exclusivement dans la lutte contre le terrorisme, lors des violentes manifestations du vendredi 10 juillet 2020.

Toute chose qui fera dire à d'autres que la FORSAT s'est trompée de mission en s'invitant, vendredi dernier, sur le ring de maintien de l'ordre, en lieu et place des forces de l'ordre. Un déboire ?

En tout cas, une attitude suffisante pour mettre encore de l'huile sur un feu ardent, suite aux décès enregistrés à l'issue de ladite manifestation.

Et voilà le Premier ministre, Dr Boubou Cissé, qui apparemment, ne sachant pas également le comment du pourquoi, « instruit de procéder aux investigations nécessaires en vue de me préciser entre autres : les raisons de l'engagement de la FORSAT ; l'autorité ayant ordonné l'engagement de la FORSAT : le respect ou non de la procédure prévue en la matière ».

Le hic est que depuis le 11 juin, le Mali n'a pas de ministre de la Sécurité et de la protection civile. Pire, cette lettre dénote non seulement le pilotage à vue et surtout la cacophonie qui règne au sommet de l'Etat. En outre, cette lettre inopinée révèle une hypothèse qui n'est pas à exclure, à savoir si le ministre de la sécurité sortant, le Gal Salif Traoré, ne serait toujours pas en service, surtout en ces temps de trouble à l'ordre public.

Cette énième lettre « confidentielle » qui s'est retrouvée sur la place publique, de surcroit sur les réseaux sociaux, aurait pu passer inaperçue si ses contours n'étaient pas entachés d'équivoques. Car en plus de ses couacs administratifs, elle emmène également à savoir, s'il y a un autre service que le ministère de la Sécurité, capable d'engager la FORSAT, à l'insu du Premier ministre et en l'absence du ministre de la Sécurité.

En tout état de cause, cette banalité administrative serait aussi grave pour passer inaperçue, puisqu'il s'agit de la responsabilité de l'Etat à faire la lumière sur la mort des 11 personnes, lors des manifestations

## Radiation de recrues du contingent 2019 des centres de Formation Commune de Base : Des motifs de fausses identités, prise de drogue, grossesses...



Le Chef d'état-major général des armées vient de radier 25 recrues du contingent 2019 dans les centres de formation commune de base. Le motif générique est certes l'inaptitude. Mais il y a lieu d'apporter quelques précisions pour éclairer et alerter l'opinion publique. L'inaptitude évoquée se décline en des fausses identités, la prise de drogue, des grossesses et autres pathologies.

En fait, il est apparu que certaines des recrues concernées se sont fait remplacer par d'autres personnes (des connaissances) lors des tests physiques et biologiques. Des tests positifs de grossesse ont été confirmés par échographie. Des cas de fractures non consolidées certainement récentes ont été détectés à la radiographie. Des troubles de comportement dus à la prise de stupéfiants ont été aussi détectés.

Le service des armes requiert santé physique, morale, psychologique.

**Forces Armées Maliennes**

du M5-RFP.

Notons, toutefois, que selon certaines indiscrétions, le Commandant de la FORSAT nie avoir engagé ses éléments sur aucun théâtre d'opération ce week-end. Il indique qu'il pourrait s'agir de la Brigade Anticriminelle qui a les mêmes tenues et parfois le même mode opératoire.

Affaire à suivre !

**Ousmane Tangara**

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations



## Crise sociopolitique : La Cédéao reste dans l'impasse au Mali



**D**eux jours d'intenses négociations n'ont pas encore permis à la délégation de la Cédéao de trouver un compromis dans la crise que traverse le pays.

À la tête de la mission se trouve l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan. Après avoir consulté toutes les parties prenantes, celui-ci n'a pas pu faire bouger les lignes sur la principale revendication du M5-RFP qui demeure, à savoir la démission du président Ibrahim Boubacar Keita.

Dès leur arrivée à Bamako le mercredi après-midi (15.07.20), Goodluck Jonathan et sa délégation ont rencontré tour à tour le chef de l'État Ibrahim Boubacar Keita à son domicile et l'imam Mahmoud Dicko dans la soirée à leur hôtel.

Le lendemain jeudi, c'était au tour des membres de la majorité présidentielle, des instances nationales et indépendantes d'observation électorale et surtout le M5-RFP d'être reçus à deux reprises dans l'après-midi et jusqu'à tard dans la soirée par les émissaires de la CE-DEAO.

Les leaders de la contestation ont réaffirmé aux médiateurs de la Cédéao leur demande, celle de la démission du président IBK. Ceux-ci exigent en outre une transition démocratique dans le pays ou encore l'ouverture d'une enquête indépendante internationale sur l'implication des forces spéciales antiterroristes de sécurité (FORSAT) dans les tueries des 10, 11 et 12 juillet à Bamako.

### L'imam Dicko optimiste

Ce durcissement de position des partisans de l'imam Dicko n'inquiète pas plus que cela Aïssatou Haidara dite Chato, parlementaire de la majorité présidentielle qui espère un dénouement heureux de la médiation:

« Nous souhaitons que les médiateurs de la Cédéao proposent des conclusions sur lesquelles les Maliens vont s'entendre, au lieu de leur imposer quelque chose. Sinon, ils ont des leviers également pour cet autre cas de figure. »

Déploiement d'une Mission de médiation de la CEDEAO au Mali conduite par SEM Goodluck JONATHAN, ancien Président de la Rép. Féd. du Nigeria, composée de M. Kalla ANKOURAO, ministre des Aff. Étrangères du Niger, de M. Jean-Claude Kassi BROU, et du Gén. Francis Awagbè BEHANZIN.

L'imam Mahmoud Dicko, figure centrale de la contestation, se dit optimiste après s'être entretenu durant une heure ce vendredi avec Goodluck Jonathan:

## Bradage du domaine foncier de l'Etat : Le Parc des hôtes vendu à un particulier



**L**e Parc des Hôtes situé près de l'hôtel Nord-Sud (un espace vert initié par l'ancien Président Alpha Oumar Konaré pour permettre aux hôtes du Mali d'y planter des arbres et qui est devenu par la suite un poumon respiratoire de l'ACI 2000) a été vendu. Rappelons que le Parc des hôtes est un domaine du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement sous la responsabilité de la Direction nationale de la conservation de la nature du district de Bamako. La vente du Parc a été confirmée par les fleuristes qui l'entretenaient et qui ont été sommés de quitter les lieux.

Selon des indiscrétions, le Parc aurait été vendu par l'Agence de Cession immobilière (ACI) sur une décision de l'ancien gouverneur de Bamako de l'époque, Hadi Traoré, portant approbation du plan de lotissement du Site de l'ancien Aéroport de Bamako sis à Hamdallaye en Commune IV du district de Bamako. Dans un arrêté du gouverneur ayant approuvé, à titre de mise à jour au profit de l'ACI, les planches 1, 2 et 3 du lotissement du Site de l'Ancien Aéroport de Bamako, l'ACI a profité de cet arrêté pour faire basculer le Parc des Hôtes parmi ces planches afin de le vendre à un riche Malien de l'étranger à des centaines de millions de nos francs.

Situé en face de l'hôtel Nord Sud, le Parc des hôtes a été réservé par le président Alpha Oumar Konaré, en son temps, pour recevoir les Hôtes du Mali qui venaient y planter leurs plaques et arbres. Sous la responsabilité de la direction régionale des Eaux et Forêts (Direction nationale de la conservation de la nature du district de Bamako), le Parc des hôtes, entretenu par des fleuristes, est devenu un espace vert et un poumon respiratoire de l'ACI 2000. Mais hélas, ces fleuristes ont été sommés de quitter les lieux dont les arbres et les fleurs sont en train d'être déracinés. Les autorités (surtout le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement) sont interpellées pour préserver l'endroit. Affaire à suivre !

Siaka DOUMBIA

« Toute personne qui vient ici aujourd'hui pour nous aider à faire en sorte que le Mali soit un pays tranquille où il fait bon vivre, je crois que ce sont des gens que nous devons accueillir à bras ouverts. Nous nous sommes donc parlé en frères et en Africains. »

Deutsche Welle

## Le Syndicat National des Pharmaciens du Mali condamne l'attaque meurtrière contre l'officine de pharmacie Mariam Hady Belco



Le Bureau Exécutif National du SYNAPHARM condamne fermement l'attaque meurtrière perpétrée dans la nuit du 16 au 17 juillet 2020 vers 1 heure du matin contre l'officine de pharmacie Mariam Hady Belco, ayant occasionné la mort du confrère Abdramane KODIO. Il s'agit d'un acte barbare qui a provoqué la mort d'un Docteur en Pharmacie, un acteur de santé publique, humble et très accueillant. Le Bureau exprime son horreur suite à cet assassinat et invite les autorités maliennes à fournir plus d'effort dans la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Le Bureau exprime ses condoléances les plus attristées à la famille du Feu Abdramane KODIO.

Le bureau

**P/ Le Secrétaire Général/ PO**

**Le Secrétaire Administratif**

**Dr Moussa CISSE**

## Communiqué du commissariat de police du 9ème arrondissement de Bamako relatif au braquage de la pharmacie Mariam Hady Belco



Le Commissariat de Police du 9ème Arrondissement de Bamako porte à la connaissance de l'ensemble de la population de Bamako que les individus sur les images ci-dessous sont activement recherchés par la police. Ils sont les auteurs du braquage de la Pharmacie Mariam Hady Belco sise à Kalaban Coura ACI causant ainsi l'assassinat odieux du Docteur Kodio (Paix à son âme). Ainsi par la même occasion, le commissariat invite toute personne pouvant fournir de quelconques informations sur l'identité de ces criminels sans foi ni loi afin d'aider la police à les mettre hors d'état de nuire.

NB: son anonymat sera garanti par les enquêteurs.

Bamako, le 18 juillet 2020

**Le Commissariat de Police du 9ème Arrondissement de Bamako**

## Communiqué Conjoint des Syndicats de la Magistrature SAM SYLIMA

Le Syndicat Autonome de la Magistrature (S.A.M) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) ont suivi avec beaucoup de surprise le communiqué final de la délégation de la CEDEAO au Mali lequel fait état de l'adhésion de toutes les parties rencontrées aux mesures qu'elle a proposées à l'exception du M5 RFP. Les syndicats de la Magistrature tiennent à apporter un démenti à ce communiqué qui n'engage que ses auteurs. Les syndicats de la Magistrature informent l'opinion nationale et internationale, qu'à l'occasion de leur rencontre le 17 juillet 2020 à l'hôtel Salam entre 19 h et 20h passée sous silence par ledit communiqué, ils ont non seulement fait observer à la délégation l'inconstitutionnalité de ses propositions en ce qui concerne le remembrement de la Cour Constitutionnelle mais aussi ont systématiquement rejeté toutes soumissions des choix du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) à la classe politique, proposée par la CEDEAO. Mieux, les syndicats ont suggéré que ce choix, compte tenu de la position de son Président (Président de la République) et des membres de droit, soit opéré uniquement par les membres élus du CSM.

Tout en leur rappelant la position du droit positif malien, en total désaccord avec leur démarche, ils ont fait observer aux hôtes:

1- les attaques fortuites du Président du conseil Supérieur de la Magistrature (Président de la République) contre le corps, dont la dernière



remonte à sa dernière adresse à la nation ;

2. Le dysfonctionnement du CSM imputable au Président de la République ;

3. Les difficultés d'application de la Loi d'orientation et de programmation de la justice, entre autres.

Tout en saluant les efforts de l'organe communautaire dans la recherche de solutions à la crise sociopolitique malienne, le SAM et le SYLIMA rassurent le Peuple malien de sa volonté d'accompagner les acteurs en vue certes d'une sortie de crise mais nécessairement de façon responsable et pérenne.

Bamako, le 19 Juillet 2020

**Pour le syndicat autonome de la Magistrature ;**

**Le vice-président Bourama Kariba KONATE**

**Le syndicat Libre de la Magistrature : Le Vice-président Brehima Bilali TAMBOURA.**



## L'URD demande à IBK de faire la lumière sur les rumeurs d'une possible détention de Soumaïla Cissé à Sébénikoro : Communiqué de l'URD suite à la parution du journal « Le SPHINX » du vendredi 17 juillet 2020

**D**epuis l'enlèvement de l'honorable Soumaïla Cissé, l'URD a toujours affirmé ne connaître ni ses ravisseurs ni son lieu de détention. Aucun groupe armé n'a revendiqué son rapt.

Monsieur Ibrahim Boubacar Keïta, au cours de son discours tenu au CICB le 16 juin 2020, a affirmé sans ambages, je cite: « Soumaïla Cissé est en vie. Nous connaissons ses ravisseurs. Et s'il plaît à Dieu, il reviendra bientôt. ». Fin de citation. Dès lors Monsieur Ibrahim Boubacar Keita est apparu comme la seule personne qui connaît officiellement les ravisseurs de l'honorable Soumaïla Cissé. Quinze jours après son annonce, lors du meeting organisé le 02 juillet 2020 à l'occasion des 100 jours de contrainte de notre cher Président l'honorable Soumaïla Cissé, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita a été fortement interpellé pour qu'il nous précise son « bientôt » en nous disant clairement quand est-ce que l'honorable Soumaïla Cissé sera de retour. Ce jour-là, le monde entier a suivi avec une vive émotion le cri de cœur de Madame Cissé Assitan Traoré, la digne épouse de l'honorable Soumaïla Cissé.

Dans un communiqué publié le 12 juillet 2020 sur les événements des 10 et 11 juillet à Bamako, l'URD affirmait ceci: « S'agissant de la libération de l'honorable Soumaïla Cissé, l'URD invite Ibrahim Boubacar Keita à passer des discours incantatoires dépourvus d'espoir aux actions concrètes. L'honorable Soumaïla Cissé doit être immédiatement libéré!». Dans l'attente de sa réponse, le journal « Le SPHINX » dans sa parution du vendredi 17 juillet 2020 affirmait clairement, je cite: « Soumaïla Cissé aperçu dans un bunker à Sébénikoro, son téléphone rallumé vendredi



dernier», fin de citation.

Face à de telles affirmations, diffusées par l'un des journaux les plus lus du Mali, il appartient à Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, étant officiellement le seul à connaître les ravisseurs, leurs revendications et éventuellement le lieu de détention de l'honorable Soumaïla Cissé, à nous préciser :

Quand est-ce que Soumaïla Cissé sera libéré ?

Qu'est-ce qui bloque le processus de sa libération ?

Cette parution du journal « Le SPHINX » interpelle plus que jamais Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, pas parce qu'il habite à Sébénikoro, mais parce qu'il est censé être le seul que nous connaissons à avoir plus de précisions sur le lieu de détention de l'honorable Soumaïla Cissé.

C'est pourquoi nous attendons avec impatience les réponses à ces interrogations légitimes qui perturbent notre quotidien autant que le rapt lui-même.

Restons déterminés et mobilisés jusqu'à la libération de l'honorable Soumaïla Cissé.

Puisse Dieu nous le ramener sain et sauf!

Bamako le 18 juillet 2020

**Le secrétaire à la communication**

**Me Demba Traoré**

**Officier de l'Ordre National**





# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



## ITIE Mali : Où vont les recettes minières ?

La Coalition malienne Publiez ce que vous payez (PCQVP-Mali) avec l'appui technique d'Osiwa, a organisé un atelier de renforcement des capacités sur la problématique de la propriété réelle, les enjeux dans la norme Itie 2019 et les outils MCAS et OGAS. PCQVP-Mali a organisé cette activité dans le cadre de l'exécution du Programme d'Appui au processus de réforme du code minier et à la protection des droits des collectivités et des communautés affectées par les opérations minières au Mali.

Sans être un Eldorado, le Mali a toujours été perçu comme un pays à potentiel minier important, en témoigne une activité minière artisanale multi séculaire. Depuis les temps immémoriaux, de grandes quantités d'or étaient extraites du Bourré et du Bambouk faisant la fierté des anciens empires du Mali. A côté de cet orpaillage multi séculaire, l'exploitation industrielle de l'or a fait son apparition au Mali en 1984 avec l'ouverture de la première unité de production industrielle à Kalana exploitée par la Sogemork. Le Mali compte actuellement 11 mines d'or industrielles en activité. Cette industrialisation a

amené le gouvernement à adhérer à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) le 2 août 2006, afin de promouvoir une meilleure gouvernance du secteur extractif et faire de ce secteur un levier de croissance durable pour l'économie nationale et un important facteur de réduction de la pauvreté. Le Mali a été déclaré pays conforme aux règles de l'initiative à compter du 29 août 2011 suite à une 1ère validation. La seconde validation a commencé en 2016 et pour connaître son épilogue en décembre 2020.

Ainsi, la norme Itie 2019 recommande que les pays qui mettent en œuvre l'Itie tiennent un registre public des propriétaires réels des entreprises qui soumissionnent, opèrent, ou investissent dans les actifs extractifs, incluant l'identité de leurs propriétaires réels, leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle des dites entreprises auprès des régulateurs des sociétés, des administrations boursières ou des organismes chargés de l'octroi de licences dans le secteur extractif.

Si ces informations sont déjà publiques, le rapport Itie devra indiquer la manière d'y ac-

céder. Et la norme indique "qu'à compter du 1er janvier 2020, il est exigé que les pays mettant en œuvre l'Itie, et que les entreprises divulguent les informations relatives à la propriété réelle en vue de leur inclusion dans le rapport Itie. Les éventuelles lacunes ou incertitudes dans la déclaration des informations de propriété réelle devront être divulguées dans le rapport Itie, y compris en citant les entreprises qui n'auront pas fourni tout ou partie des informations de propriété réelle requises".

A propos du registre des licences, la norme Itie indique que les pays mettant en œuvre l'Itie ont l'obligation de tenir un système de registre public ou de cadastre contenant les informations actualisées et complètes, concernant chaque licence octroyée aux entreprises entrant dans le périmètre d'application de la mise en œuvre de l'Itie.

La coalition PCQVP-Mali, partie prenante de la mise en œuvre de l'Itie au Mali, convaincue des difficultés dans la mise en œuvre de la feuille de route publiée en 2016, consciente de son rôle de 1er plan dans l'organisation et la mobilisation des acteurs au plan national et local, a envisagé cet atelier pour renforcer les capacités des acteurs sur la problématique de la propriété réelle.

■ Zeïnabou Fofana



## IBK et la justice malienne : Les membres élus du Conseil supérieur de la magistrature du Mali déplorent les propos et la démarche solitaire du Président IBK



**B**amako, le 17 Juillet 2020 – Communiqué de presse 110001/2020-MECSM – Les membres élus au Conseil Supérieur de la Magistrature se sont réunis le Mardi 14 juillet 2020 à la Cour Suprême, en vue d'examiner la place et le rôle de cet organe constitutionnel dans le contexte de crise que traverse notre pays.

Ainsi, rappelant que le Président de la République est Président du Conseil Supérieur de la Magistrature et garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire de par les articles 45 et 82 de la constitution malienne ;

Rappelant qu'il résulte de l'article 82 sus indiqué, que le Président de la République est assisté dans ces missions par le Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Nous, membres élus au Conseil Supérieur de la Magistrature, avons suivi avec regret l'adresse à la nation du 09 Juillet 2020 et dans laquelle, le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature a annoncé dans sa quatrième idée-force de : « Veiller à une saine distribution de la Justice. Et cela dans toutes les juridictions... Que nous savons que le pays crie depuis longtemps sa soif de justice. Que nous savons hélas que

l'engouement des populations pour la justice expéditive des pseudo-djihadistes s'explique par le rejet de la justice d'Etat avec les tares qui lui sont connues dont la corruption et la durée des procédures ; que cela devra donc recevoir des réponses appropriées... »

Informons l'opinion publique qu'à la suite de notre élection suivie du décret de nomination NO 2019-0702/P-RM du 12 Septembre 2019 et après avoir pris contact avec le Ministre de la Justice en sa qualité de vice-président du Conseil Supérieur de la Magistrature, avons par correspondance en date du 03 Juin 2020, enregistrée au secrétariat permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature, le 08 Juin 2020 sous le 11070/2020, sollicité sans succès, une réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Déplorons qu'au lieu d'accorder cette réunion, qui serait un cadre d'assistance au Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature à travers des échanges et des conseils pour l'indépendance et le meilleur fonctionnement du pouvoir Judiciaire au bénéfice de notre nation, nous avons plutôt assisté avec stupéfaction au traitement de la justice de tous les noms par le garant Consti-

tutionnel de son indépendance qui a, en outre annoncé sans nous consulter, l'abrogation du décret portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle du Mali.

Regrettons qu'à ce jour, aucune suite ne soit réservée à cette demande de réunion alors qu'elle aurait pu être l'occasion d'attirer l'attention du Président du Conseil Supérieur de la Magistrature sur des mesures légales propres à préserver l'indépendance de la Magistrature dans l'intérêt d'une justice de qualité. Prenant à témoin l'opinion publique, réitérons au Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, nos conseils d'accorder à cet organe constitutionnel sa place sur toutes les questions concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire et de ne ménager aucun effort pour la nomination très prochaine du Président et du vice-président de la Cour Suprême du Mali, dans l'intérêt d'une bonne gouvernance judiciaire au profit de toute la nation malienne.

Pour les membres élus au Conseil Supérieur de la Magistrature

**Le Doyen M. Hamet SAM**





## Corruption : la collision Boubou Cissé et Mamadou Sinsy Coulibaly devant le Procureur spécial

Déjà embourbé dans l'affaire de la répression meurtrière des manifestations du 10 et 11 juillet dernier, à travers deux lettres confidentielles, l'une adressée à un ministre de la Sécurité qui n'est plus en fonction pour essayer de se dédouaner de la mort des manifestants tués par balles, et l'autre au ministre délégué chargé du Budget, la veille de la mobilisation du 10 juillet, pour la mise à disposition de 200 millions de FCFA au profit des forces de l'ordre, voilà le PM Boubou Cissé éclaboussé par une autre affaire de corruption portant sur plus de 2 milliards de FCFA. En effet, l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF), à travers une correspondance adressée au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier, demande l'ouverture d'une enquête relative à des soupçons de corruption au sommet de l'Etat malien et qui pourrait impliquer le Premier ministre Boubou Cissé lui-même, le ministre de l'Administration Territoriale, celui des Finances (encore le même Boubou)... et la Présidence de la République du Mali.

Il s'agit de l'affaire de passation d'un marché de gré à gré de plus de 2,3 milliards FCFA entre

le ministre des Finances et l'opérateur économique Mamadou Sinsy Coulibaly, le patron des patrons maliens qui serait, en outre, époux d'une cousine du Premier ministre Boubou Cissé, pour la fourniture des bulletins de vote et les spécimens des dernières élections législatives du 29 mars et du 19 avril 2020. Un marché qui a eu le quitus du Président de la République et du gouvernement mais après attribution, lors du conseil des ministres du 13 mai 2020.

Mettant en exergue un article de presse sur le sujet, l'Association note : « **Le marché est conclu entre le gouvernement de la République du Mali et la société Imprim Color du principal pourfendeur du régime, le président du Conseil National du Patronat Malien, Mamadou S. Coulibaly, pour un montant TTC de 2 milliards 364 millions 783 mille 708 francs CFA, et un délai de livraison de 05 jours. Quelle prouesse ? On n'est pas Patron des Patrons pour rien ! Au moins le Mali peut se targuer d'avoir un opérateur économique qui peut produire tous les bulletins de ces législatives (première tournée et deuxième tournée) en cinq jours. En tout cas, c'est ce que dit le communiqué du conseil des ministres.**

Dans les secteurs du business, on raconte que le deal a été convenu entre l'opérateur économique, Coulou de Klédu, Bill, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, et Boubou Cissé, le ministre des Finances depuis le 2 mars, via leurs représentants respectifs. Imprim Color a exécuté le marché avec l'aval et la bénédiction du gouvernement, en toute discrétion... Et dire que c'est facile de crier à la corruption quand on est un adepte des ententes mafieuses, pardon, directes ; ni vu ni connu... Mais bien sûr on vous dira que c'est légal et que c'est prévu par l'article 58 du décret N° 2015-0604 / P-RM du 25 septembre 2015 portant Code des marchés publics et des délégations de services publics ».

Selon l'Association, pour rendre ces pratiques digestes, les règles avaient été opportunément modifiées. Et ces modifications saupoudrent d'une apparence légaliste des pratiques mafieuses. De par ces motifs, l'AMLCDF interpelle : « Monsieur le Procureur, les Maliens sont fatigués de cette répétition de cas de délits financiers de la part des plus hautes autorités de l'Etat faisant de notre pays la risée du monde. Un pays écartelé entre des puissances occultes, des groupuscules terroristes, mafieux, avec des dirigeants plus préoccupés par le pillage systématique et organisé des ressources que par le patriotisme », et l'invite d'ouvrir, en conséquence, une enquête aux fins de tirer cette affaire afin de situer les responsabilités.

■ Yama DIALLO

## CEDEAO / M5-RFP : Echech des négociations !

Dans sa tentative d'apaisement du climat socio-politique visiblement très tendue dans notre pays, la Mission de médiation de haut niveau de la CEDEAO, conduite par l'ancien Président nigérian Goodluck Jonathan s'est heurtée à un mur. Les négociations avec le M5-RFP se sont soldées par un échec que l'organisation régionale tente de travestir.



**D**écidément, la mission de la Cédéao, n'est pas parvenue à harmoniser les différentes positions des protagonistes de la crise malienne. La feuille de route qu'elle a proposée comme piste de sortie, a été rejetée en bloc par le Comité Stratégique du Mouvement du 5 - Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques. Tout porte à croire que le torchon continue à bruler de plus belle entre IBK et ses contestataires qui s'expriment dans la rue.

La lueur d'espoir suscitée par l'arrivée de la mission de la Cédéao dans notre pays s'est éteinte sans illuminer les cœurs et les esprits des acteurs de la crise socio-politique. Après avoir rencontré tous les acteurs de ladite crise qui menace les fondements de la République, les émissaires de la Cédéao ont proposé un plan de sortie de crise, avec une pile de propositions d'ordre institutionnel surtout. Malheureusement, les membres du comité stratégique du M5-RFP ont estimé que ces propositions ne cadrent pas du tout avec du peuple malien. Selon eux, il serait bienséant, pour le Président de la République, de s'inscrire dans la dynamique de la refondation de notre outil de gouvernance. Comme si cela était prémédité, quelques heures seulement après la fin de la dernière rencontre avec les

médiateurs, les membres du comité stratégique ont décliné leurs propositions et leur vision en cas de démission de IBK.

Dans un communiqué officiel, ils affirment que c'est à la demande de la Mission de médiation de haut niveau de la CEDEAO, qu'une délégation du M5-RFP a été reçue les 16 et 17 juillet 2020, en plusieurs séances d'échanges, en vue de trouver des pistes de solutions de sortie de crise au Mali. **« Tout au long des discussions, la délégation du M5-RFP a réitéré ses demandes formulées dans différentes déclarations, dont notamment la démission de M. Ibrahim Boubacar Keita des fonctions de Président de la République avec son régime corrompu. Cette exigence de démission est fondée sur l'incapacité avérée de M. Ibrahim B. Keita à redresser le Mali, sa gouvernance ayant conduit à la perte de l'intégrité territoriale et à la dislocation de l'unité nationale, sa perte de légitimité, les violations graves des droits et libertés et, plus récemment, les massacres perpétrés par les forces antiterroristes (FORSAT) contre des manifestants aux mains nues jusque dans les lieux de culte. A ce titre, le M5-RFP a exigé l'ouverture prioritaire et immédiate d'enquêtes judiciaires en vue de**

**poursuites contre les auteurs, commanditaires et complices des tueries (23 morts par balles), des centaines de blessés également par balles et d'autres exactions commises, ainsi que la libération de l'Honorable Soumaïla Cissé, Chef de file de l'opposition** », peut-on lire dans le communiqué.

Mais, tout en reconnaissant le caractère juste et légitime de ses points de vue, le M5-RFP s'est entendu invariablement dire par la Cédéao que la démission de M. Ibrahim Boubacar Keita, bien que n'étant pas contraire à la Constitution, est pour elle une ligne rouge.

### Les pistes de solutions proposées par la mission de la Cédéao

Pour désamorcer la crise, la Mission de médiation de la Cédéao a annoncé à la Délégation du M5-RFP les points suivants : Le maintien de M. Ibrahim Boubacar Keita dans les fonctions de Président de la République ; la re-composition de la Cour constitutionnelle, en raison de 3 membres désignés par le Conseil supérieur de la magistrature, 3 choisis par le Président de la République, parmi 5 à 7 personnes proposées par les forces vives ; la Cour constitutionnelle, nouvellement consti-



tuée de 6 membres, statuera sur le règlement du contentieux né du deuxième tour de l'élection législative ; l'Assemblée nationale nouvellement reconstituée sera présidée par l'actuel président s'il est confirmé par la Cour constitutionnelle, ou désignera son nouveau président le cas échéant, qui alors choisira les 3 membres restants de la Cour ; un gouvernement d'union nationale sera constitué.

Ces différentes propositions ont été mises à la poubelle par les membres du cadre stratégique du M5-RFP. Par ailleurs, ils indiquent que ces arrangements politiques violent la Constitution de notre pays.

Aussi, toujours dans le même communiqué, le M5-RFP note avec regret que ces propositions sont les mêmes que celles antérieurement formulées par M. Ibrahim Boubacar Keïta, et rejetées par leur Mouvement.

En conséquence, la délégation du M5-RFP se démarque des propositions de solutions de la Mission de la Cédéao qui ne correspondent absolument pas aux aspirations et attentes exprimées par le M5-RFP et portées par l'écrasante majorité du Peuple malien.

Enfin, ils ont invité l'ensemble les Maliens à rester mobilisés jusqu'à l'aboutissement du combat patriotique pour la survie du Mali et le bonheur des Maliens.

### La Cédéao réitère sa confiance à IBK

Après plusieurs séjours au Mali, les émissaires de Cédéao ont animé une conférence de presse pour faire le point de ses activités menées. Ils ont profité de cette rencontre avec les hommes de médias pour faire la lecture des conclusions de ladite mission en d'autres termes les recommandations. Selon le chef de la délégation, Goodluck Jonathan, pour la mise en application des recommandations formulées, un comité de suivi sera mis en place. A l'entendre parler, toutes les parties prenantes doivent des concessions pour un épanouissement de notre démocratie. En tout état de cause, cette crise socio-politique est loin de connaître son épilogue.

■ Ibrahim Sanogo

## Crise sociopolitique : Le CSM fustige le Président IBK

**IBK serait-il un Président qui se suffit à lui-même et qui préfère agir seul ? En tout cas, c'est l'impression qu'il a donnée aux autres membres du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) en décidant, seul, d'abroger le décret de nomination des membres de la Cour constitutionnelle. Aussi, les membres du Conseil supérieur de la Magistrature ne décollèrent pas contre lui du fait de son indifférence face à leurs demandes de la tenue urgente d'une réunion du Conseil, au tout début de la crise sociopolitique. Le Conseil a rendu publique sa colère, le vendredi 17 juillet 2020, dans un communiqué de presse signé par son Doyen, Hamet Sam.**



**M**ais en plus de son indifférence face à la demande de la tenue de cette réunion du Conseil supérieur de la Magistrature, cumulée à sa décision unilatérale d'abrogation du décret portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle du Mali, le Président de la République s'est également lancé dans une posture visant à discréditer davantage la justice malienne aux yeux des Maliens.

En effet, lors de son discours à la nation suite à la première journée de scène de violence entre les manifestants du M5 et les forces de l'ordre, le Président IBK, pour tenter d'apaiser les esprits, avait décidé de marcher sur les pieds des magistrats maliens. « Veiller à une saine distribution de la Justice. Et cela dans toutes les juridictions... Que nous savons que le pays crie depuis longtemps sa soif de justice. Nous savons hélas que l'engouement des populations pour la justice expéditive des

pseudos djihadistes s'explique par le rejet de la justice d'Etat avec ses tares qui lui sont connues dont la corruption et la durée des procédures », dit-il en pointant du doigt les juges. Les membres élus au Conseil Supérieur de la Magistrature disent avoir « suivi avec regret » cette adresse à la nation du 09 juillet 2020 du Président IBK. C'était lors d'une réunion tenue le 14 juillet 2020 par les membres du Conseil à la Cour suprême en vue d'examiner la place et le rôle de cet organe constitutionnel dans le contexte de crise que traverse le Mali.

### Le Conseil se défend !

Face à cette attaque du Président IBK, les membres du Conseil, à leur tour, ont donné des explications au peuple malien sur le peu de considération accordée au Conseil par le Président. « **Ainsi, rappelant que le Président de la République est Président du**

**Conseil Supérieur de la Magistrature et garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire de par les articles 45 et 82 de la Constitution malienne ; rappelant qu'il résulte de l'article 82 sus indiqué, que le Président de la République est assisté dans ces missions par le Conseil Supérieur de la Magistrature ; Nous, membres élus au Conseil Supérieur de la Magistrature, avons suivi avec regret l'adresse à la nation du 09 Juillet 2020 et dans laquelle, le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature a annoncé dans sa quatrième idée-force...», indique le communiqué.**

Par contre, les membres du Conseil informent l'opinion publique qu'à la suite de leur élection suivie du décret de nomination NO 2019-0702/P-RM du 12 Septembre 2019 et après avoir pris contact avec le ministre de la Justice en sa qualité de vice-président du Conseil su-

périeur de la Magistrature ont, par correspondance en date du 03 Juin 2020, enregistrée au secrétariat permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature, le 08 Juin 2020 sous le 11070/2020, sollicité sans succès, une réunion du Conseil supérieur de la Magistrature.

Ils déplorent qu'au lieu de cette réunion, qui serait un cadre d'assistance au Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, à travers des échanges et des conseils pour l'indépendance et le meilleur fonctionnement du pouvoir Judiciaire au bénéfice de la nation malienne, ils ont plutôt assisté avec stupéfaction au traitement de la justice de tous les noms par le garant Constitutionnel de son indépendance qui a, en outre, annoncé sans nous consulter, l'abrogation du décret portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle du Mali. « **Regrettons qu'à ce jour, aucune suite ne soit réservée à cette demande de réunion alors qu'elle**

**aurait pu être l'occasion d'attirer l'attention du Président du Conseil Supérieur de la Magistrature sur des mesures légales propres à préserver l'indépendance de la Magistrature dans l'intérêt d'une justice de qualité ».**

Prenant à témoin l'opinion publique, le Conseil réitère au Président de la République, président du Conseil Supérieur de la Magistrature, ses conseils d'accorder à cet organe constitutionnel sa place sur toutes les questions concernant l'indépendance du pouvoir judiciaire et de ne ménager aucun effort pour la nomination très prochaine du président et du Vice-président de la Cour Suprême du Mali, dans l'intérêt d'une bonne gouvernance judiciaire au profit de toute la nation malienne.

■ **Ibrahim Sanogo**

**SAMA**  
transfert d'argent

## Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)



## FORSAT : L'ONU aussi demande des enquêtes



Comme prévu, le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a lancé son action de désobéissance civile le vendredi, 10 juillet 2020. Malheureusement cette désobéissance civile a dégénéré lorsque les forces de l'ordre ont fait usage des armes létales qui ont causé officiellement la mort de 14 personnes, dont deux mineurs, et fait plus d'une centaine de blessés. C'est l'intervention des Forces Spéciales Anti-Terroriste (FORSAT) qui a été la cause de ce déferlement de cette violence avec l'utilisation d'armes létales contre des manifestants aux mains nues. Plusieurs voix se sont élevées pour condamner l'intervention de forces qui sont exclusivement dédiées à la lutte antiterroriste. Ainsi le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) demande qu'une enquête soit diligentée pour situer les responsabilités dans l'implication des FORSAT dans la tuerie et poursuivre en justice les personnes impliquées.

Il n'y a aucun doute là-dessus. Des forces antiterroristes, FORSAT, ont été utilisées contre les manifestants qui demandaient la démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et de son pouvoir en place au Mali, les vendredi et samedi, 10 et 11 juillet 2020. En effet, une correspondance émanant du Cabinet du Premier ministre a, à cet effet, été adressée au Ministre de la Sécurité avec comme objet

la détermination des responsabilités dans l'utilisation de la force antiterroriste contre les manifestants. Des vidéos et des images postées sur les réseaux sociaux ont du reste montré des éléments des FORSAT, reconnaissables à leur tenue de camouflage, poursuivant des manifestants dans les rues de Badalabougou, en Commune V du District de Bamako, et jusque dans la mosquée dudit quartier où ils ont tiré à balles réelles sur la foule.

Ces actes sont constitutifs de graves violations des droits humains car ils sont non seulement attentatoires à la liberté de manifester reconnue par la Constitution malienne de Février 1992 mais surtout il s'agit d'utilisation d'armes de guerre contre des manifestants dans le cadre de ce qui aurait dû être un sim-

ple maintien d'ordre. À ce sujet, les leaders du M5-RFP ont décidé de porter plainte auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI) contre IBK et son Premier ministre Boubou Cissé pour crime contre l'Humanité. Le M5-RFP est conforté dans sa décision par le HCDH dont le porte-parole Liz Throssell a déclaré : « Nous sommes particulièrement préoccupés par les événements survenus dans la capitale Bamako vendredi dernier et pendant le week-end où des forces spéciales (Force spéciale antiterroriste - FORSAT) auraient tiré des munitions létales lors d'affrontements avec des manifestants ». Parallèlement, les représentations de l'Union européenne et des Nations Unies au Mali ont demandé que les accusations d'utilisation de la force excessive et des armes létales « fassent l'objet d'enquêtes rapides, approfondies, transparentes et indépendantes et que les responsables aient à répondre de leurs actes ». De même la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a décidé d'ouvrir une enquête indépendante sur les faits de violences graves des droits de l'homme au cours des manifestations sus indiquées.

Les manifestations des 10 et 11 juillet 2020 font suite à la fronde généralisée au Mali contre la gouvernance d'IBK, l'insécurité, la précarité et surtout l'incapacité du Président IBK à résoudre les problèmes qui ont conduit le Mali dans une situation inextricable où c'est le devenir même de la Nation qui est en jeu. Depuis le mercredi, 15 juillet 2020, une délégation de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, conduite par l'ancien Président du Nigéria, Goodluck Jonathan, séjourne au Mali et tente de désamorcer la crise sociopolitique qui secoue le Mali



depuis plus d'un mois au moyen de la concertation et du dialogue entre les parties. Le dialogue semble être privilégié par la communauté internationale et les Nations Unies demandent aux parties au conflit « à faire preuve de la plus grande retenue et à utiliser des moyens pacifiques pour traiter leurs griefs, qui ont été déclenchés par divers facteurs, notamment le résultat des élections législatives retardées, les allégations de corruption endémique et de mauvaise gouvernance, l'insécurité accrue et l'extrémisme violent dans différentes parties du pays ».

Le Mali a certes toujours été un pays de dialogue. Cependant il faut reconnaître que c'est le Président IBK qui a ôté au dialogue toutes ses chances en louvoyant à chaque fois que cela lui a été proposé. C'est cette attitude qui a conduit au durcissement de la position du M5-RFP que les tueries des 10 et 11 juillet 2020 avec les FORSAT sont venues radicaliser. Car désormais, le M5-RFP ne pourra pas faire comme si les 14 manifestants tués, dont une femme et deux mineurs, n'existent pas et sont de simples dommages collatéraux. Le Mouvement aura désormais leur mort sur la conscience et aura à cœur d'essayer les larmes des parents des victimes que certains qualifient de martyrs. Le M5-RFP est condamné à poursuivre sa lutte pour ne pas décevoir toutes ces dizaines de milliers de manifestants qu'il a su mobiliser lors des rassemblements au Monument de l'Indépendance à Bamako. C'est cette détermination qui rend la médiation de la CEDEAO extrêmement difficile.

Si la médiation de la CEDEAO venait à échouer, il faut craindre une recrudescence des violences car le M5-RFP serait alors contraint de



repandre la désobéissance civile avec des manifestants sans doute décidés à en découdre avec les forces de l'ordre et peut-être à vouloir venger les morts dus à la répression. Pour éviter au Mali de revivre les jours sombres de la contestation populaire, il faut souhaiter que les esprits se calment. Cela ne sera possible que si le Président de la République ose enfin prendre des décisions salutaires. IBK est acculé et se trouve en situation de grande précarité. C'est pourquoi il ne pourra pas faire l'économie de son Premier ministre Boubou Cissé et de l'Assemblée nationale du Mali. Seules de grandes décisions du Président de la République seront en mesure d'apaiser la colère du M5-RFP pour que celui-ci n'ait pas le sentiment d'avoir trahi la mémoire de quatorze manifestants tombés sous les balles des FORSAT.

Fort de ses dizaines de milliers de manifestants et de la situation de faiblesse du Président, le M5-RFP ne pourra faire des concessions que si IBK, en premier, montrerait beaucoup de sa bonne foi en cédant sur la question de l'Assemblée nationale et du Premier ministre et en proposant, par exemple, à l'Opposition politique des postes régaliens comme les Affaires étrangères, l'Éducation, la Défense, la Sécurité et les Finances dans un Gouvernement d'union nationale. IBK doit se faire à l'idée qu'il n'est plus en 2013 où le Peuple malien lui a confié le Mali. Une grande partie des 77% de ses compatriotes qui l'ont alors porté au pouvoir ne croient plus en lui. IBK est un homme politiquement fini qui doit accepter de partager le pouvoir pour ne pas risquer de le voir lui échapper. C'est le moindre mal qui puisse lui arriver dans le contexte actuel. Ce faisant, il se sauverait et partant sauverait le Mali car il faudra rapidement s'atteler à la reconstruction d'un pays ravagé par toutes sortes de maux. Pour le Mali aucun sacrifice de sera de trop surtout de la part d'IBK à qui le pays a tout donné. Il faut espérer que le Président de la République saura trouver en lui les ressorts nécessaires pour se départir de son égo et mettre le Mali en avant. C'est ce qu'a fait, il y a 700 ans, son Ancêtre Sunjata Kéita qui a bâti les bases d'une des sociétés les plus exemplaires d'Afrique et dont il se réclame.

■ Diala Thiény Konaté





## Crise malienne : échange COCEM - mission de la CEDEAO

Cet après-midi du 16 juillet 2020 à l'Hôtel Salam, trois Missions d'observation électorale dont la COCEM (la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali) ont été reçues par la délégation de haut niveau de la CEDEAO.

A cette occasion le Président de la COCEM, M. Drissa TRAORE, était accompagnée par la Vice-Présidente de la COCEM, Mme Bintou Founè SAMAKE.

Au cours de cette réunion, il a été entre autres questions du contentieux électoral et la crédibilité des résultats des élections, du remembrement de la Cour constitutionnelle suite à l'abrogation du décret portant nomination de ses membres et du sort de l'assemblée nationale.

La COCEM, après avoir remercié la CEDEAO pour l'initiative et l'opportunité qu'elle lui offre à partager ses préoccupations et propositions sur la situation socio politique qui prévaut au Mali.

Selon le Président de la COCEM, à court terme, il urge d'ouvrir un dialogue franc et constructif entre M5-RFP et le Président de la République pouvant déboucher sur des solutions concrètes. L'abrogation du décret portant nomination des membres de la Cour Constitutionnelle en est une à condition que le momentum et les conditions de nomination

des nouveaux membres n'engendrent pas un autre problème, a toutefois martelé la délégation de la COCEM. Toutefois, la COCEM s'interroge sur les questions suivantes :

Dans la même optique, la COCEM a encouragé la CEDEAO à appeler à d'autres mesures politiques et juridiques courageuses pouvant permettre par exemple de remettre dans leurs droits les candidats lésés par l'arrêt de la Cour constitutionnelle sans pour autant porter préjudice à l'élection des autres députés. S'agissant des solutions à moyen et long termes, la COCEM a encouragé la CEDEAO à inviter le Gouvernement et tous les acteurs socio-politiques de convenir de manière inclusive et consensuelle d'entreprendre des réformes électorales et institutionnelles profondes avant les prochaines échéances électorales. Ainsi, en amont de toute réforme, une évaluation inclusive de l'élection présidentielle de 2018 et des élections législatives de 2020 par tous les acteurs impliqués dans la gestion des élections s'impose.

La COCEM a également attiré l'attention de la CEDEAO et de la communauté internationale sur la nécessité absolue de privilégier des solutions durables à la crise.

Pour cela, elle a entre autres recommandé : La centralisation de toutes les opérations électorales au niveau d'une seule structure

unique et pérenne de gestion des élections conformément aux dispositions de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, tel que recommandé par la COCEM dans son rapport d'observation de l'élection présidentielle de 2018. Cela contribuera à crédibiliser les scrutins, à accroître l'efficacité dans la tenue des élections et à renforcer la mémoire institutionnelle ;

La légalisation de la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote. Cette publication doit se faire avant la fin des délais de recours afin de permettre aux partis et aux candidats de documenter leurs plaintes.

L'institution d'une juridiction intermédiaire qu'elle soit administrative ou judiciaire en vue de se conformer aux bonnes pratiques internationales et de rendre moins opaque la procédure.

La transparence dans la gestion du contentieux électoral et la crédibilité des résultats des élections passent aussi par la révision du mode de désignation des 9 membres de la Cour constitutionnelle. Les réformes doivent nécessairement toucher cet aspect.

La Mission de la CEDEAO présidée par SEM Goodluck JONATHAN, ancien chef d'État de la République Fédérale du Nigéria, a rencontré des acteurs politiques et des représentants des institutions et proposera des recommandations à la fin de la mission.

La COCEM reste mobilisée pour contribuer à des solutions durables de sortie de crise.

■ **Abdoul Moumini Bokoum**





## Mali : Le nœud de la contradiction

L'histoire se répète au Mali parce que ceux qui oublient leur passé sont condamnés à le revivre. La crise a atteint le point de non-retour avec l'utilisation de la force létale dans le cadre du maintien d'ordre qui a fait des morts et de nombreux blessés, sans compter l'interpellation de certains leaders du M5-RFP. Peut-on encore arrêter l'escalade au moment où la démission du président de la république revient au cœur de la contradiction ?

### La mauvaise lecture de la situation

Manifestement, IBK a fait une très mauvaise lecture de la crise post-électorale. Si les contestations d'avant 2018 le mettaient face à des adversaires politiques, celles en cours l'opposent d'abord à ses soutiens d'hier déçus de la conduite des affaires publiques et habilités par un profond sentiment de trahison. Il continue à tort de penser que la solution pourrait venir d'une simple distribution de portefeuilles ministériels dont chacun sait que leurs détenteurs ne sont souvent que des faire-valoir face à son « Shadow Cabinet ». Difficile d'imaginer le Chef de l'Etat sans conseillers.

Et pourtant, IBK donne l'impression de fonctionner en mode solitaire depuis longtemps et même toujours. La raison ? Le système mis en place en 1992 fait du président de la république un quasi monarque avec une telle concentration de pouvoirs entre ses mains que seul le bon sens et la sagesse peuvent le freiner. Le rôle qu'il a joué dans la gestion des élections législatives ainsi que le choix du président de l'Assemblée Nationale, perçu comme attentatoire au principe de la séparation des pouvoirs et une violation de son statut qui le place au-dessus des activités des partis politiques, a convaincu plus d'un que toutes les dérives sont de son fait et de la nécessité de sauver le pays de la dictature. Malheureusement pour lui, la totalité des problèmes qui ont surgi depuis son investiture de 2013 l'ont chaque fois exposé directement comme s'il fonctionnait sans fusible et sans filet de protection, avec des Premiers ministres qui n'ont jamais eu le temps de présenter un bilan annuel, la banalisation de la fonction ministérielle, un parti politique (RPM) affaibli et mis en lambeaux à souhait, des décisions annoncées en grande pompe comme la lutte contre la corruption qui ne sont jamais suivies d'effet. Aujourd'hui, après la parenthèse peu glorieuse

de la Cour Constitutionnelle, c'est la dissolution de l'Assemblée Nationale qui est réclamée avant tout débat sur la formation du Gouvernement. Cependant, les morts enregistrés à la suite du meeting du 10 Juillet se dressent comme un mur infranchissable entre les deux parties. Dans un camp comme dans l'autre, il est devenu difficile d'enjamber les corps encore chauds de ceux qui sont tombés. C'est le triste tableau qui se présente à la CEDEAO avant son entrée en scène.

### La violence a déplacé le centre de la contradiction

Les erreurs de coaching d'IBK ne se comptent plus depuis 2013. En effet, après son élection qui a suscité les espoirs les plus fous, il a commencé par doucher les ardeurs au sein de son propre parti le RPM. Il a ensuite instauré la culture de l'instabilité gouvernementale, en oubliant de faire un audit de la gestion des ressources publiques qui lui aurait pourtant fourni un moyen de pression inestimable sur une bonne partie de la classe politique. La lutte contre la corruption est ainsi restée un slogan battu en brèche jusque dans son propre camp. Pire, face à une simple velléité de sé-



cession en 2013, IBK a vu les deux tiers du territoire national lui échapper dans une ambiance de scandales liés aux marchés publics des armements et équipements militaires. Le comble, c'est qu'aucun coupable n'a pu être épinglé dans ces sulfureuses affaires de milliards partis en fumée pendant qu'au su et au vu de tous, une minorité arrogante enrichie Dieu seul sait comment, assurée d'une impunité totale, nargue des citoyens dont l'exaspération est arrivée à son paroxysme. Le Dialogue National Inclusif tenu au mois de Décembre 2019 dont les recommandations ont suscité un peu d'espoir, n'avait rien donné jusqu'à l'éclatement de la crise en cours. Le ras-le-bol est né avec l'organisation des élections législatives en plein COVID-19 et le tripatouillage des résultats. IBK a laissé la crise s'installer et se durcir comme s'il s'agissait d'une simple saute d'humeur de politiciens éconduits. Voilà comment la rue qui n'attendait qu'une bonne occasion pour exprimer une frustration longtemps contenue, s'est invitée dans le débat politique dont elle vient de changer les codes. Le réveil en sursaut d'IBK l'a amené à faire des propositions à contre-temps. Pour ne rien arranger, l'opération de maintien d'ordre a dégénéré, au point de provoquer la mort d'au moins onze personnes et faire plus d'une centaine de blessés, entraînant un déplacement regrettable du centre de la contradiction qui donne à la crise socio-politique une dimension cornélienne. Et pourtant, IBK détient incontestablement au Mali la palme du meilleur parcours politique. La CEDEAO n'arrive-t-elle pas comme en 2012, juste pour administrer l'extrême onction ? La connaissance et le respect de l'adversaire sont des conditions essentielles pour gagner une bataille. Pour l'avoir ignoré, le clan IBK se trouve dans la disgrâce. L'Imam Mahmoud Dicko est le symbole de la résistance et du leadership transformationnel qui porte les espoirs de tous les frustrés du système mis en place en 1992. Saura-t-il discipliner ses troupes pour sortir le pays du purgatoire ?

**Mahamadou Camara**  
Email : mahacam55mc@gmail.com

## Lettre ouverte à Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali : Appel des intellectuels maliens

**Monsieur le Président,**

Cela fait plusieurs mois que le contexte politique national se trouve bouleversé par une crise retentissante entre les acteurs politiques maliens à l'origine des foyers de tensions qui n'ont cessé de s'embraser et de s'étendre. Les causes probables de cette crise émergent de la situation politique, sociale et économique déplorables dans laquelle est englué notre pays depuis de nombreuses années et dont les grandes racines sont :

- L'insécurité totale dans laquelle vivent les populations maliennes dans les trois quarts du territoire, y compris certaines parties de la région de Koulikoro englobant la capitale ;
- La déliquescence des secteurs relevant du pouvoir régalien de l'État comme la santé, l'éducation et la justice mettant en danger le présent et le futur de la nation malienne ;
- L'impunité totale face à des cas avérés de vol, de gabegie et de détournement de deniers publics et du crédit de l'État (surfacturations du prix des marchés publics, bradage du patrimoine de l'État, rétrocession de commissions fraudes douanières, économiques et fiscales etc.) ;
- L'opacité totale quant à l'utilisation des budgets destinés à la défense et la sécurité nationale et à l'acquisition de matériels militaires pour les forces de défense et de sécurité dont les coûts et la qualité, obsolète pour du matériel inopérant et l'état de pauvreté et de dénuement de nos soldats envoyés littéralement pour être sacrifiés sur le théâtre des opérations ;
- L'inconscience ostentatoire d'une partie des élites mêlées à la cupidité de la classe dirigeante au sommet de l'appareil d'État du pays qui s'attribue avantages induis sous forme de « caisses noires » sont totalement inaccepta-

bles dans le contexte inquiétant d'un pays en crise.

Ce diagnostic, sur lequel il est inutile de s'étendre, est malheureusement partagé non seulement par ceux qui s'opposent à vous aujourd'hui mais également par vos propres supporters. Sans compter les gens du culte, toutes religions et obédiences confondues. Ce sentiment et ce constat sont également partagés par la communauté internationale et les amis du Mali : CEDEAO, Union africaine et Union européenne. D'ailleurs, Il ne peut en être autrement tant les nombreuses dislocations politiques, sociales et économiques crèvent les yeux et inquiètent et préoccupent tous les amis du Mali en général.

Suivant nos premières observations, nous avons relevé un large fossé entre l'appréciation contrastée de la situation par une partie de la classe et les offres de solutions faites par les autres en termes de règlement de la crise qui perdure.

Sans compter, Monsieur le Président que les cinq points cruciaux à nos yeux, précités sont en décalage total avec les engagements solennels que vous aviez vous-mêmes pris lors des campagnes en vue des élections de 2013 pour votre premier mandat et de 2018 pour le second.

C'est à ces occasions que le peuple du Mali vous a accordé sa confiance en vous plébiscitant en 2013 avec près de 77% des voix. Il vous incombe à vous et à vous seul de trouver LA SOLUTION à la crise afin que le pays soit tiré d'affaires.

C'est pourquoi nous nous adressons directement à vous pour vous proposer quelques pistes de solutions. Nous sommes des intellectuels maliens, parlant chacun en son nom propre et sans affiliation partisane ou à quelque organisation.

Il est crucial que vous mettiez ces solutions en pratique. A l'allure où vont les choses, tout porte à croire, si rien n'est fait, que les conséquences de cette crise auront une incidence très négative sur la cohésion sociale. En effet, aux milliers de maliens morts que nous déplorons tant au nord comme au centre du pays, viennent s'ajouter plus d'une dizaine de jeunes maliens, fauchés par des balles, dans les rues de Bamako, sans doute tirées par les forces dites de l'ordre alors même que ces jeunes gens, à l'instar de tout le peuple malien, se battaient pour que nos soldats soient rétablis dans leurs droits les plus légitimes, au nombre desquels, le droit de disposer d'armes, de munitions et d'équipements militaires nécessaires pour assurer la défense du territoire national et des populations. Puissent leurs âmes reposer en paix ainsi que celles de tous les maliens, civils et militaires tombés sur le théâtre des opérations.

Monsieur le Président, force est de constater que vous y mettez du temps pour réagir lorsqu'il s'agit de s'avancer pour prendre des décisions importantes. Ce fut le cas pour la mise en œuvre de l'article 39 concernant les enseignants seulement deux ans et aux termes de nombreux jours de grève ; il a été de même lorsqu'il s'est agi de constater l'inexistence de la Cour Constitutionnelle en raison de la défaillance de six membres sur les neuf.

Monsieur le Président, les dernières consultations électorales dans notre pays ont eu des incidences réelles sur la situation générale du pays et la crise qui le frappe. Le rôle de la Cour constitutionnelle a été fortement décrié au point que certains de ses membres se soient départis de leurs charges.

Parmi tous les facteurs cités plus haut, la déliquescence de l'institution judiciaire est la plus dangereuse. Cette dernière n'a pas toujours été à même de jouer le rôle qui est le sien dans la société. Et l'absence de justice est à l'origine des nombreuses autres ruptures dont les suites expliquent la situation actuelle. Dans un tel contexte, seul le dialogue doit prévaloir et prendre le pas sur tout. La violence est insupportable et elle l'est encore plus lorsqu'elle provient de corps habillés.

Aujourd'hui, des vies ont été brisées, des corps blessés et mutilés, des familles endeuillées et des personnes sont enlevées dans tout le pays, séquestrées ou arrêtées et détenues

dans des conditions infra humaines.

Monsieur le Président, nous avons estimé qu'il est de votre devoir de reprendre la main en tant que chef de l'État, pour exercer pleinement et entièrement vos prérogatives.

Il s'agira pour vous, dans un premier temps de :

- Faire ouvrir des enquêtes nécessaires pour situer les responsabilités de personnes qui sont à l'origine des coups de feu mortels ainsi que les personnes qui ont donné l'ordre pour utiliser la FORSAT et des armes pour tirer des coups de feu, les présenter au juge compétent en vue de l'ouverture des procédures judiciaires adéquates et des poursuites ;

- Ordonner aux FDS de rallier leurs bases et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Dans un second temps, vous pourriez inviter les membres du M5 RFP à se joindre à vous autour d'une table en vue de discuter et d'adopter les termes de leur mémorandum notamment les points spécifiquement relatifs à :

- La dissolution de l'assemblée nationale ;
- L'abrogation du Décret de nomination du Premier ministre

- La nomination d'un nouveau Premier Ministre et des membres du gouvernement, le tout, de manière consensuelle avec le M5 RFP ;

- La mise en place préalable d'une Commission chargée de l'audit des comptes et politiques publics ;

- L'ouverture d'enquêtes judiciaires à l'encontre de toutes personnes impliquées ou susceptibles d'être impliquées dans le détournement de deniers et de crédits publics.

Par Gouvernement de consensus, nous entendons un gouvernement de transition qui nous conduira à la quatrième république. Ce gouvernement de consensus devra avoir une feuille de route claire avec entre autres priorité l'élaboration d'une nouvelle constitution. Avec en ligne de mire la mise en place des bases d'un système d'une nouvelle gouvernance en rupture totale avec le mode de gouvernance actuelle basée sur l'enrichissement personnel d'une minorité aux dépens de la majorité écrasante des citoyens.

Pour ne pas répéter les mêmes erreurs de la transition de mars 1991, il sera important de préciser dans la feuille de route du Gouvernement de consensus que tout acteur de la période de transition, ne pourrait prétendre à une fonction élective pendant 5 ans après la transition. Ceci pour empêcher les acteurs de la transition d'être juges et parties



Monsieur le Président, l'écriture de cette lettre que nous vous adressons est motivée par une conviction qu'il est temps de revenir à la raison afin de sauvegarder les acquis de notre cher pays et de lui éviter la dislocation sociale et religieuse.

Vous ne pouvez ignorer que près des trois quart du territoire national ne sont pas toujours accessibles en raison de ce que ces espaces sont soumis au joug des islamistes et des djihadistes. Ces terroristes ne sont qu'à une encablure de Bamako ! Einstein ne disait-il pas qu' : « Il n'existe que deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue. »

Ne donnez pas raison à Einstein. Sachez mettre votre pays au-dessus de votre personne, sinon vous sacrifierez le premier !

Monsieur le Président, sauvez ce qui peut l'être encore pendant qu'il est temps. Faites l'histoire en acceptant de vous sacrifier pour le Mali. « Le Mali d'abord », n'est-ce pas votre slogan de campagne de la ~présidentielle de 2013 ?

Que Dieu vous inspire dans vos prises de décisions en ce moment crucial de notre patrie Bamako, le 15 Juillet 2020

Initiateurs :

**Me Mamadou Ismail Konate, ancien Ministre, avocat, écrivain**

**Modibo Dicko, Ingénieur thermo énergéticien, ancien fonctionnaire international OMS/Genève**

**Yachim MAIGA, Ingénieur, consultant en communications stratégique, auteur du livre : Mali, Pouvoir de la démocratie chiffronnée**

Bon Pour Accord

Sadio Kanté, Journaliste, sadio@live.fr  
4, rue Berry Neuilly sur Marne France



# Note du M5-RFP pour la mission de médiation de la CEDEAO sur la sortie de crise au Mali



Le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a été enclenché pour obtenir la démission de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita des fonctions de président de la République pour les raisons suivantes :

- son incapacité à résoudre la crise multidimensionnelle qui frappe le Pays : incompétence avérée, manque de leadership, et perte de légitimité ;
- sa responsabilité face aux maux qui menacent aujourd'hui l'existence même du Mali, en tant qu'État républicain et démocratique ;
- tout dialogue est infructueux ou quasiment impossible avec lui : refus du dialogue, non-respect de ses engagements, non application des résolutions et accords issus des concertations et négociations (Conférence d'entente nationale, Dialogue national inclusif, Dialogue avec l'opposition politique, etc.).

Des millions de Maliennes et Maliens, de tout âge et de toute obédience, ont porté cette revendication avec le M5-RFP sur l'ensemble du territoire national et dans la Diaspora, à travers des rassemblements populaires historiques, et des actions légales, légitimes et pacifiques, en application de l'article 121 de la Constitu-

tion.

Ainsi, le M5-RFP tient M. Ibrahim Boubacar Keita responsable des faits graves ci-après :

- 1) Dégradation persistante de la situation sécuritaire constituant une menace sérieuse sur l'existence même du pays : insécurité permanente et quasi généralisée, attaques meurtrières récurrentes avec son lot de morts, de blessés, de réfugiés et de déplacés ;
- 2) Violations graves et récurrentes de la Constitution et de la loi constituant une menace sur la forme républicaine de l'Etat : violation du serment de l'article 37 de la Constitution ; violation du principe de séparation des pouvoirs ; immixtion dans les procédures judiciaires, instrumentalisation de la Cour constitutionnelle ; délégitimation des institutions de la République ;
- 3) Violation graves et persistantes des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives :
  - Disparitions forcées de journalistes et de leaders politiques, arrestations arbitraires, incarcérations et tortures des responsables et manifestants du M5-RFP, en violation de leurs droits et libertés, et en méconnaissance de toutes les règles de procédure légales ;

- Répressions sanglantes, ayant causé au moins vingt-trois (23) morts et des dizaines de blessés graves, par des forces spéciales anti-terroristes (FORSAT) usant d'armements de guerre et de balles réelles contre des manifestants pacifiques à mains nues, dans les rues, les sièges des organisations politiques, les domiciles privés et même dans des lieux de culte ;

- 4) Abandon de l'exercice de la souveraineté aux mains des groupes armés et abandon des populations à leur triste sort sur une grande partie du territoire national

- 5) Fraudes électorales ne permettant plus aux élections de jouer leur rôle régulateur, notamment lors du scrutin présidentiel de 2018 et des élections législatives de 2020 ;

- 6) Menace sur la cohésion nationale : tolérance, voire complicité avec des milices intercommunautaires, sur fond de d'assassinats en masses et de destruction de villages entiers. Toute cette situation s'explique par les pratiques de mauvaise gouvernance caractérisées de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita :

- Corruption systémique et impunité érigées en système de gestion gouvernementale ;
- Instauration d'une oligarchie par l'immixtion flagrante d'intérêts privés dans la gestion des affaires publiques ;
- Détournements massifs de fonds publics, notamment ceux alloués à des secteurs stratégiques comme la défense et la sécurité, l'agriculture, l'éducation, la santé et les infrastructures.

Porteur d'une espérance nouvelle pour le Mali qui a un besoin impérieux de refondation et de sauvegarde de sa démocratie républicaine fondée sur nos valeurs éthiques et sociétales, le M5-RFP exige :

1. La démission de Monsieur Ibrahim Boubacar Keita et son régime
2. L'ouverture d'une Transition républicaine ;
3. L'ouverture d'enquêtes judiciaires en vue de la poursuite, devant les juridictions nationales et internationales, des auteurs, commanditaires et complices des tueries, blessures et exactions commises contre les manifestants ;
4. La libération du Chef de file de l'opposition,

**L'Honorable Soumaïla CISSE.**  
**Bamako, le 16 Juillet 2020**

**Pour le M5-RFP**  
**Cheick Oumar SISSOKO / Issa Kaou**  
**N'DJIM / Choguel K. MAIGA**

# Dr Bréma Ely Dicko, sur les manifestations : « C'est important de manifester, mais il ne faudrait pas non plus gêner les autres »

Le Mali traverse une crise sécuritaire à laquelle s'est greffée une crise socio-politique. Dr Bréma Ely Dicko, Sociologue, ancien chef de département de socio-anthropologie à l'université des sciences humaines et des sciences de l'éducation de Bamako, nous a accordé un entretien. Dans cette interview, il livre sa lecture de la tournure des derniers événements qui ont failli faire sombrer notre pays dans le chaos.

**Que pensez-vous des récentes manifestations ?**

**Dr Bréma Ely Dicko :** Les récentes manifestations, en réalité, viennent d'une série de constats de la part de différents acteurs sociopolitiques, donc de la part de la société civile, mais aussi contre le pouvoir du Président Ibrahim Boubacar Keita. Ceci regroupe Choguel, Moutaga Tall, Mohamed Aly Bathily. Ce sont autant de personnes qui ont servi dans les différents gouvernements, qui, à un moment donné, ont su joindre leurs efforts au sein d'un mouvement appelé maintenant M5-RFP. C'est un mouvement hétéroclite qui revendique une meilleure gouvernance, dans le domaine de la santé, de l'éducation, dans le domaine de la lutte contre la corruption mais aussi un gouvernement qui est capable de gérer les associations spirituelles au Mali. Donc c'est pour dire que les récentes manifestations traduisent, en réalité, l'avis général de certains maliens.

**Croyez-vous que les manifestations soient les meilleures alternatives pour la résolution de la crise ?**

**Dr B.E.D :** Bon, d'abord les manifestations sont toujours légitimes. C'est quelque chose qui est autorisé par la démocratie. Ces manifestations traduisent la vitalité de notre démocratie, chaque fois que des citoyens s'estiment que leur avenir n'est pas forcément reluisant. Ils ont peur pour leur avenir. Ils ont le droit de se mobiliser et de faire entendre leurs voix, de faire voir leur mécontentement et surtout de demander une meilleure gouvernance, capable de leur offrir autre chose que cet état.

De mon point de vue, ces manifestations



aboutiront à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale mais aussi d'une feuille de route, voire préciser les réformes institutionnelles et politiques, en vue d'une meilleure gouvernance au Mali.

**Que peut être l'apport de la Cédéao dans la gestion de cette crise ?**

**Dr B.E.D :** La présence de la Cédéao est une bonne chose parce qu'il y a une sorte de crise de confiance entre certains leaders du M5 et le gouvernement. La présence de la Cédéao permet surtout de concilier les différents politiciens et de discuter finalement.

**Enfin, quel appel avez-vous à lancer à la population malienne ?**

**Dr B.E.D :** J'invite la population malienne à organiser leur action, parce qu'en brûlant les stations d'essence, on met en chômage de nombreux Maliens aussi qui ne sont pas contents de la situation actuelle. C'est important de manifester, mais il ne faudrait pas non plus gêner les paisibles citoyens, ceux qui sont en train de se battre au quotidien pour gagner leur vie.

■ **Propos recueillis par Ibrahim Sanogo**



# Résolution de la crise malienne : La mission putschiste de la CEDEAO au Mali



**U**n syndicat de chefs d'Etats qui menace l'expression démocratique souveraine d'un peuple, ce n'est pas une première en Afrique. C'est vraiment le ridicule qui ne tue point avec les Chefs d'Etat hypocrites d'Afrique de l'Ouest organisés en syndicat de défense de leurs petits intérêts sordides de petits dictateurs invétérés. Ils sont tout, sauf de vrais démocrates.

Les citoyens communautaires d'Afrique de l'Ouest le savent parfaitement et en sont conscients. Voilà une mission de la CEDEAO qui débarque au Mali. Avec pour seuls effets dans sa grosse valise trouée de règlement de la grave crise politique qui secoue ce pays, que

des ridicules propositions de bricolages juridiques indécents et malsains de manipulation de la Constitution du Mali. Rien que pour garantir le maintien au pouvoir d'un Président dictateur assassin de son propre peuple. Un Président IBK dont la calamiteuse gouvernance anti démocratique a saccagé tous les fondements constitutionnels et républicains de l'Etat du Mali.

## Des propositions qui violent la constitution du Mali !

Tout en prétextant de « l'importance du respect des institutions de la République », la

mission de la CEDEAO se couvre de déshonneur total et de ridicule absolu en s'illustrant pourtant par des montages institutionnels grotesques de propositions qui insultent éhontément la Constitution du Mali écrite au sang de ses martyrs.

L'hypocrite soi-disant « respect des institutions de la République » a comme expression concrète, le mépris royal de la Constitution par des propositions de bricolages juridiques honteuses. Les propositions de bricolages juridiques de la mission de la CEDEAO confirment l'ingénierie juridique d'un constitutionnalisme de bas étage pourfendeur de la Constitution démocratique du Mali et qui ne participe que de la célébration du sous-développement démocratique dont le peuple souverain du Mali ne veut point.

La CEDEAO propose d'anéantir la portée juridique des Arrêts définitifs de la Cour constitutionnelle ayant proclamé et confirmé les résultats définitifs des législatives de 2020 à travers ce que la mission qualifie honteusement de « reconsidération des résultats de toutes les circonscriptions ayant fait l'objet de réformation par l'Arrêt de la Cour constitutionnelle ». Elle invite ainsi le gouvernement à bafouer l'article 94 de la Constitution du Mali ainsi libellé : « Les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles et à toutes les personnes physiques et morales ».

La CEDEAO propose d'organiser des élections partielles sur les circonscriptions ayant fait l'objet de réformation par l'Arrêt de la Cour constitutionnelle. Cette proposition de la mission est formulée dans le mépris absolu des textes de loi maliens relatifs aux élections partielles qui fixent les conditions dans lesquelles il est procédé à ces types d'élections parmi lesquelles ne figure nullement le cas de figure d'annulations contentieuses consécutives à la cassation d'une arrêt définitif de la Cour constitutionnelle au sens de l'article 94 de la Constitution du Mali.

Enfin, la CEDEAO envisage de manière hypocrite, la relecture des textes de la Cour constitutionnelle du Mali. Il s'agit en fait d'une proposition d'autant plus hypocrite que la mission applaudit parallèlement des deux mains la dissolution anticonstitutionnelle de cette même Cour par le Président IBK que ne permet

pourtant aucun texte de nature constitutionnelle ou légale en vigueur relatif à l'institution. Derrière l'hypocrite proposition, se cache comme on le voit bien, le stratagème d'anti-constitutionnalité plus global de recomposition partielle de la Cour constitutionnelle soi-disant « présidée par le doyen d'âge ». Cette Cour constitutionnelle « partiellement reconstituée » au mépris de la Constitution après avoir été inconstitutionnellement dissoute par le Président IBK, aura pour mission inconstitutionnelle défiant tous les principes d'indépendance de la justice, de valider inconstitutionnellement un arrêt préfabriqué déjà délibéré et rédigé par IBK et son syndicat de chefs d'Etats. Le tour sera ainsi joué ! L'autorité des arrêts de la Cour constitutionnelle à la poubelle ! La Cour reconstituée va remettre en cause les Arrêts définitifs déjà rendus par la même Cour sur les mêmes résultats des mêmes législatives de 2020. Cela s'appelle du blanchiment d'Arrêt présidentiel et communautaire. Les futurs nouveaux juges constitutionnels auront pour mission de procéder au blanchiment d'un arrêt présidentiel et communautaire préfabriqué dans le but de lui conférer un semblant de constitutionnalité. Au total, l'ensemble des préconisations de la mission de la CEDEAO se ramènent purement et simplement à du bricolage juridique, au nom d'un syndicat de Chefs d'Etat, qui trône impudiquement et sans vergogne, sur les principes élémentaires de la Constitution du 25 février 1992, rien que pour sauver la tête d'un Président vomi par les Maliens qui l'avaient pourtant plébiscité sans le concours de la CEDEAO.

## **Des Propositions en porte-à-faux Avec Le Protocole Additionnel Sur La Démocratie Et La Bonne Gouvernance.**

Il est évident que la démarche du M5-RFP, la seule alternative démocratique au coup d'Etat et aux modes non démocratiques d'accession ou de maintien au pouvoir, s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'exercice d'un droit constitutionnel qui fait en même temps partie intégrante du principe démocratique général de la souveraineté des peuples. De manière insidieuse et avec un ton menaçant à peine voilé, la Mission de la CEDEAO a semblé assimiler lors de sa conférence de presse du 19 juillet 2020, les revendications patriotiques du



peuple souverain du Mali à un coup d'Etat ou une manipulation de la Constitution au sens du point (c) de l'article 1er du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance du 21 décembre 2001.

Le point (c) de l'article 1er du Protocole stipule que « tout changement anticonstitutionnel est interdit de même que tout mode non démocratique d'accession ou de maintien au pouvoir ». Il est évident que ce point (c) du Protocole concerne plutôt les coups d'Etat militaires et les manipulations de la Constitution de la part des chefs d'Etats voulant se maintenir au pouvoir. Il ne vise nullement les peuples naturellement fondés, au nom du principe de leur souveraineté, à se débarrasser de chefs d'Etat dictateurs qui ne respectent pas la Constitution et les principes républicains comme le

cas du Président IBK. Le Protocole ne concerne que les coups d'Etat qui interpellent plutôt les militaires et les manipulations de la Constitution qui interpellent plutôt les chefs d'Etat CEDEAO eux-mêmes.

Sont naturellement exclus de ce champ d'interdiction communautaire, les peuples qui par définition sont et demeurent souverains. A ce titre, les peuples sont toujours fondés à se débarrasser d'un régime anti démocratique et antirépublicain. A l'instar du peuple souverain du Mali fondé à se débarrasser du régime anti démocratique et anti républicain du Président IBK.

**Dr Brahim FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)**



## Yirimadio : La belle-mère fait faux bond à trois jours du mariage de sa fille, son oncle la remplace par sa cadette depuis Abidjan

**A**près le refus de la belle-mère d'accorder en mariage sa fille à trois jours de la célébration, sa cadette résidente à Abidjan a été heureuse élue en remplacement. Un envoyé spécial est allé la chercher, il revient le même jour à Bamako par un avion. Les histoires de mariage sont comme des scènes de ménage. Elles ne finissent pas de se produire et chacune en sa manière. Chaque histoire de mariage nous donne des leçons de vie.

Cette histoire de mariage que nous vous relatons ici s'est passée au mois de février 2020 au quartier Yirimadio en Commune VI du District de Bamako. Elle met en relief une belle-mère et son beau-fils. La belle-mère a fait faux bond à son beau-fils à trois jours du mariage.

Les faits : Nous sommes au mois de février, trois frères d'une même famille ont décidé de célébrer ensemble leur mariage. La date est arrêtée de commun accord avec les belles-familles respectives. Les préparatifs sont déjà faits et les parents lointains sont venus dans la famille. A trois jours du mariage, une seule fausse note. Le mariage du 3ème est annulé par la belle-mère qui a caché sa fille quelque part. Personne ne connaît le motif. Des médiateurs sont mobilisés pour convaincre la belle-mère de ramener sa fille afin de célébrer le mariage, en vain.

Le marié ne sait sur quoi tenir tant le coup est dur pour lui. Les deux frères qui n'entendaient pas célébrer leurs mariages sans le troisième sont confrontés à un dilemme cornélien. Faut-il annuler le mariage en attendant de retrouver la femme de leur frère ou célébrer sans lui ? Ils ne savent sur quoi tenir. Comme on le dit, à l'impossible nul n'est tenu. Les parents du marié sont autant touchés, car atteints dans leur dignité. A un jour de la date prévue, c'est toujours l'incertitude, la future mariée reste toujours introuvable. Face au malaise, un ami vient leur faire une proposition qui agréé beaucoup si elle est acceptée par l'autre partie. Il s'agit de demander la main de la fille d'un des



oncles résidant à Abidjan en Côte d'Ivoire. Car, le marié connaissait cette dernière qui était venue en séjour à Bamako dans leur famille. Était-elle mariée ou pas jusque-là, personne ne savait. Mais, il fallait se renseigner auprès de ses parents à Abidjan pour avoir le cœur net. On a demandé au père par téléphone qui affirma que sa fille n'est pas mariée jusque-là. Ainsi, ils lui proposent de leur donner en mariage en remplacement de leur fille introuvable. Il dit ne voir aucune objection au cas où la concernée accepte leur demande. Cette dernière accepta sans ambage. Un ouf de soulagement s'empare du marié et de ses parents. Le marié envoie quelqu'un chercher la fille par avion à Abidjan. Les deux retournèrent à Bamako dans la nuit de la veille du mariage par le même vol.

A la surprise générale de tout le monde, les trois frères et leurs mariées se présentèrent devant le maire le jour J. Le hic est que celle qui vient d'Abidjan est la plus jeune et plus charmante des trois mariées. Un autre point de satisfaction pour son époux. Le mariage est ainsi célébré, sauvant ainsi l'honneur et la dignité de la famille du mari au grand dam de la belle-mère trompeuse.

En guise de récompense à son acceptation, beaucoup de personnes ont gratifié de beaux cadeaux la nouvelle mariée. Voisins du quartier, amis, connaissances, bref tout le monde s'est manifesté en sa façon comme pour la re-

mercier de son acte. Des gens se sont amassés à leur porte, qui pour la féliciter, qui pour la gratifier de cadeaux pour son acceptation. Elle est devenue ainsi la reine du mariage. Dans les grins et lieux de rencontre du quartier, ce mariage est sur toutes les lèvres. Chacun commentant en sa manière. Quant à la belle-mère trompeuse, elle fait l'objet de risées dans le quartier. Elle est indexée du bout des doigts à son passage dans les rues. Toute couverte de honte, elle a réduit ses sorties. La question que l'on se pose est de savoir quel est le motif de son refus. La question mérite d'être posée dans la mesure où elle a accordé la main de sa fille au monsieur avec consentement réciproque.

Après avoir fait toutes les démarches de mariage sans problème, elle fait volte-face à la dernière minute. Pourquoi l'a-t-elle fait ? A-t-elle eu un prétendant plus nanti à sa fille que le premier pour qu'elle tourne casaque à ce dernier ? Rien n'est moins sûr.

En tout cas, elle a posé un acte anti social qui crève les yeux à tout digne malien.

Conseils aux jeunes : ne vous agrippez pas sur les premières venues en matière de mariage. Un bon mariage se prépare, toute précipitation en la matière ne fera que vous détourner de vos objectifs et vous mettre dans une impasse totale. A bon entendeur...

■ **Hassana Kanambaye**

## Troisième mandat de Macky Sall : “Ce serait une faute politique”, Mamadou Lamine Diallo



Le président Macky Sall n'a pas droit à un troisième mandat. Il doit le savoir et libérer les populations, au lieu de s'acquiescer à des idées floues sur un éventuel troisième mandat. Le président du Mouvement Tekki, Mamadou Lamine Diallo confirme que le président Macky Sall a l'idée de faire un troisième mandat. Selon lui, ce serait chaotique.

### Macky veut un troisième mandat

“L'envie de Macky Sall de faire un troisième mandat est bien fondé”, a déclaré Mamadou Lamine Diallo, président du mouvement Tekki. Il explique : “ Quand on lui a posé la question sur cette affaire de mandat, il n'a pas dit oui ni non. Il y a dans son camp beaucoup de personnalités qui l'y poussent. Je pense que c'est une faute politique encore une fois. Il avait lui-même promis de ramener son premier mandat à 5 ans, il n'a pas tenu ses engagements. Il a réussi à avoir un deuxième mandat en nous

imposant un parrainage. S'il termine son mandat en 2024, il doit organiser des élections démocratiques et quitter le pouvoir. Mais, malheureusement Macky Sall veut être candidat en 2024”, a-t-il soutenu.

### Éviter le pire

“Macky Sall était avec nous en 2011-2012, pour empêcher à Abdoulaye Wade de briguer un troisième mandat. Il a bien compris la leçon. Maintenant, s'il insiste pour faire un autre mandat, ce serait dramatique. D'abord on ne l'acceptera pas, et ensuite, il y a des enjeux pétroliers et gaziers qui font que probablement, il a envie de rester. Mais, l'intérêt de la démocratie, c'est qu'il respecte cet impératif des deux mandats”, précise le président du mouvement de Tekki qui avertit que Macky Sall a intérêt à faire ça, sinon on risque de verser dans un climat de violence.

## Attaques contre Alpha Condé à Siguiri : Le patriarche de la ville sort de ses gonds et clarifie les choses

« Nous sommes des malinkés. Quand nous sommes pour une personne, nous ne reculons jamais. Les Bandits et rapporteurs qui vont dire au chef de l'Etat que les Siguirikas ne veulent plus de lui, sont en train de mentir. Personne n'a dit cela ici. Et nous demandons à ces bandits de mettre fin à leur pratique, celle de raconter n'importe quoi sur le président de la République et surtout des choses contraires aux réalités de Siguiri. Les récents propos qui circulent sur la toile sont issus de l'union mandingue et non du vestibule des sages de Siguiri... »

Le Sotikémô (patriarche, ndlr) de Siguiri a fait ce samedi 18 juillet un appel à la retenue et a démenti les récents propos hostiles au prési-

dent de la République.

Au lendemain des manifestations organisées par des jeunes contre les délestages dans la ville de Siguiri, le Sotikémô El hadj Dramane Magassouba a tenu à faire une sortie contre certaines personnes qu'il qualifie de « bandits et rapporteurs » auprès du président de la République.

« Nous sommes des malinkés. Quand nous sommes pour une personne, nous ne reculons jamais. Les Bandits et rapporteurs qui vont dire au chef de l'Etat que les Siguirikas ne veulent plus de lui, sont en train de mentir. Personne n'a dit cela ici. Et nous demandons à ces bandits de mettre fin à leur pratique, celle de raconter n'importe quoi sur le président de



la République et surtout des choses contraires aux réalités de Siguiri. Les récents propos qui circulent sur la toile sont issus de l'union mandingue et non du vestibule des sages de Siguiri... J'appelle la population de Siguiri à la retenue. Car, sans la paix, rien n'est possible sur cette terre. Et c'est dans la paix que nous pouvons tout gagner », a déclaré Elhadj Dramane Magassouba.

Une déclaration du patriarche coïncide à la libération des neuf jeunes arrêtés pendant les manifestations. Quant aux blessés, ils continuent de suivre les soins à l'hôpital régional de Kankan.



# Cheick Kanté, président de la ligue de football de Kayes : “La résolution de la crise est entre les mains du président de la Fémafoot”

**C**heick Kanté, président de la ligue de football de Kayes : “La résolution de la crise est entre les mains du président de la Fémafoot”

Dans cet entretien exclusif, le président de la Ligue de football de Kayes, Cheick Kanté, se prononce sur la reprise du championnat national Ligue 1 Orange, la pandémie de Coronavirus ou Covid 19 dans le milieu sportif et ainsi que les activités de la ligue. Selon lui, la résolution de la crise du football se trouve aujourd'hui entre les mains du président de la Fédération malienne de football, Mamoutou Touré dit Bavieux. Pour ce faire, le patron de l'instance dirigeante du football malien, élu pour 4 ans, doit continuer à rassembler et à réconcilier tous les acteurs du football malien.

**Aujourd'hui-Mali : Monsieur le Président, comment se porte aujourd'hui la Ligue de football de Kayes depuis l'apparition de la pandémie de Coronavirus au Mali ?**

**Cheick Kanté :** Merci beaucoup de m'avoir donné cette opportunité pour pouvoir m'exprimer. Je dirais que la pandémie de Covid 19 a été un frein aux activités de la Ligue de football de Kayes car tout est arrêté depuis le mois de mars. Nous avons bien commencé la saison avec la Coupe du Gouverneur qui devait être suivie de la Coupe de la Ligue.

**Apparemment, cette pandémie a beaucoup affecté le monde du sport notamment le football ?**

Bien sûr ! La pandémie de Covid 19 a affecté beaucoup de secteurs, notamment le monde du sport, surtout le football. Beaucoup d'activités sont liées au football, mais comme l'a dit la Fifa, la santé de nos joueurs et spectateurs passe avant toute chose. De même, quand nous voyons les impacts sur d'autres secteurs, nous n'avons pas à nous plaindre.



**Etes-vous du même avis que la Fémafoot de pouvoir terminer la saison, notamment le championnat national ?**

Oui ! Tout le monde désire que le football reprenne ses droits, mais pas aux dépens de la santé des acteurs. Je suis d'accord qu'on joue le football, mais un calcul simple prouve que certains clubs n'ont pas repris les entraînements.

**Pensez-vous que cela peut résoudre beaucoup de problèmes liés à la crise que nous avons vécue ?**

Pour la crise du football, personnellement, je crois qu'on doit regarder de l'avant. Le président de la Fédération, Mamoutou Touré dit Bavieux, avait rencontré les membres individuellement, mais à présent il n'y a pas eu de retour. A-t-il tenu compte de nos observations ? Nos avis ne comptent-ils pas ? La résolution de la crise est entre les mains du Président Mamoutou Touré dit Bavieux.

**Est-ce que les clubs de Kayes sont prêts aujourd'hui à jouer au football ?**

Au risque de me répéter, je pense que cela n'est pas la bonne question. Tout le monde veut jouer au football. La vraie question, c'est de savoir est-ce que les conditions sanitaires,

sécuritaires et financières s'y prêtent.

Les ligues et les clubs n'ont reçu aucune subvention de la Fédération pour le moment. Nous voyons tous les jours sur les médias que nos pays voisins ont largement assisté leurs membres, même en ayant mis fin à leur saison. Ici le Comité exécutif de la Fédération malienne de football veut continuer la saison, mais les membres sont en grande difficulté financière.

**Avez-vous des propositions à faire à l'endroit de la Fédération afin de respecter les mesures barrières pour protéger les acteurs ?**

Les autorités ne cessent de nous le dire. On voit tous les jours les messages de sensibilisation à la télé et sur les autres supports. Le Comité exécutif a aussi communiqué dans ce sens en promettant d'octroyer beaucoup de matériels. Je pense que le respect des mesures barrières est primordial aujourd'hui pour toutes les activités, sportives ou pas. La ligue de football de Kayes a d'ailleurs fait des communiqués dans ce sens sur ces différents supports.

**Si on vous demande de juger le bilan du Comité exécutif de la Fédération dirigé par Mamoutou Touré, que diriez-vous ?**

Pour juger le bilan du Comité exécutif, je dirais

tout simplement que nous avons perdu une année. Je pense que le Comité exécutif devrait sortir de sa posture d'après les élections qu'ils ont gagnées. Le plus important, c'est de rassembler et de réconcilier tous les acteurs.

Le président Bavieux Touré devrait continuer sur sa lancée, malheureusement nous avons l'impression que nous sommes à présent dans la logique de ceux qui sont avec nous et ceux qui nous ont aidés alors que la Fédération malienne de football est notre faitière. Le football ne peut pas marcher sans les vrais acteurs.

### Comment avez-vous vécu le décès du Vieux Mamadou Bathily Dramé qui a beaucoup contribué au développement du football kayésien ?

Je dirais sous le choc. Le vieux Mamadou Bathily Dramé était vraiment un passionné de football. Il avait de très bons rapports avec tous les acteurs puisqu'il a consacré sa vie au football. Ce grand monument restera longtemps gravé dans la mémoire des Kayésiens pour avoir contribué au développement du football dans la 1ère région.

### Avez-vous pensé à organiser une Coupe pour immortaliser la mémoire de Bathily ?

Nous avons initié une coupe dénommée "Coupe de la ligue" pour rendre hommage à nos illustres disparus qui ont contribué au développement du football au niveau de la région. Il s'agit, entre autres, de Dramane Niang, Mahamadou Kouma dit Champion, Seydou Camara dit Kola, Abou Doumbia, Moussa Camara, Ndoula Bathily et Mamadou Bathily Dramé. Notre objectif est de pérenniser ce mémorial.

### Avez-vous un appel à l'endroit des acteurs du football malien ?

Pour un appel, je dirais à tous les acteurs de se ressaisir. Allons à l'essentiel. Organisons de vraies assises et débattons des vrais problèmes, comme en famille.

■ Réalisé par El Hadj  
A.B. HAIDARA

## Real Madrid-Villarreal 2-1 : Le Real champion d'Espagne !

**L**e Real Madrid avait besoin d'une victoire pour sceller le titre en Liga ce jeudi. Mission accomplie notamment grâce à Karim Benzema.

Le Real devait gagner pour être sacré sans se préoccuper du résultat du Barça face à Osasuna. Madrid a pu compter sur un Eden Hazard titulaire, mais surtout sur un Karim Benzema de nouveau inspiré, qui a d'ailleurs ouvert le score pour son 20e but en Liga.

Nous jouons la demi-heure de jeu quand Casemiro intercepte le cuir dans le rond central et alimente Modric. Le vétéran croate décale Benzema qui marque du droit sans contrôle pour le 1-0, qui sera d'ailleurs le score au repos.

En effet, le match a perdu en intensité et le Real ne parvenait pas à couler définitivement le sous-marin jaune avant la pause malgré les fulgurances d'Hazard et de Rodrygo.

En seconde période, le Real monte en puissance. Carvajal s'offrira une belle occasion boxée par Asenjo (54e), avant une montée ra-

geuse de Sergio Ramos à 20 minutes du terme.

### Un penalty à deux ratés

Le capitaine du Real traverse la moitié du terrain pour aller chercher un penalty dans la surface adverse. Un penalty qu'il s'apprête à tirer, avant de donner une passe au dernier moment à Benzema. Le Français marque, mais était hors-jeu et le penalty était à retirer.

C'est d'ailleurs le Français qui exécutait la sentence. 2-0. Dans la foulée, Toni Kroos enverra un véritable pétard sur la barre d'Asenjo, mais Villarreal allait revenir dans la partie d'un superbe but de la tête signé Iborra. Un Iborra qui tirait d'ailleurs à côté des cages à bout portant après une double occasion des siens. 2 à 1 ce sera néanmoins le score final. Le Real remporte un 34e titre de champion d'Espagne avec un Benzema de nouveau énorme, à l'image de sa saison.







## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.

**Promo  
Modem 4G**



Proche de vous

**29 000 FCFA**

au lieu de ~~39 900F~~

**- 25%**

**JUSQU'À 10 APPAREILS  
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



**4G**



**Malitel**

Proche de vous

**5 Go  
offerts**



SPiRiT

**Jusqu'au 30 juin 2020**

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)